Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9470342
Centre d'intérêt : 720

Labbé-Charron, Mirelle.

L'accompagnement du nouveau personnel en animation pastorale : matériel d'animation : document de travail / [recherche et rédaction, Mirelle Labbé-Charron ; collaboration, Richard Leblanc]. -- [Québec] : Direction de l'enseignement catholique, 1993.
179 f. ; 28 cm.

Code : 9394-0381 ; 32-5404.

Vedette(s)-secondaire(s) : Leblanc, Richard * Québec (Province). Direction de l'enseignement catholique

Descripteur(s) : Animation pastorale * Formation du personnel * Rôle de l'animateur * Méthode d'apprentissage * Evaluation de l'apprentissage * Régime pédagogique * Projet éducatif * Coopération * Commission scolaire * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce document fournit du matériel d'animation aux conseillers en éducation chrétienne pour faciliter l'accompagnement du nouveau personnel affecté à l'animation pastorale au primaire et au secondaire. Il comprend une série de quinze activités comportant des fiches de référence et des fiches de travail. Les fiches de référence contiennent des extraits de documents officiels constituant l'information de base nécessaire à l'animation des activités. Les fiches de travail sont conçues pour permettre la réflexion et l'expression lors d'un travail individuel ou d'un travail d'équipe. Certaines activités sont accompagnées d'une fiche synthèse reprenant l'essentiel du contenu des activités.

Type de document :

L'ACCOMPAGNEMENT DU NOUVEAU PERSONNEL EN ANIMATION PASTORALE

MATÉRIEL D'ANIMATION

Québec

94-70342

L'ACCOMPAGNEMENT DU NOUVEAU PERSONNEL EN ANIMATION PASTORALE

MATÉRIEL D'ANIMATION

Document de travail

août 1993

Direction de l'enseignement catholique

AVERTISSEMENT

Usage du féminin

Le présent document a été préparé à l'intention de tous les éducateurs, hommes et femmes, qui travaillent en animation pastorale au primaire. Dans le but d'alléger le texte, la forme féminine des noms n'y figure pas.

Claude Giroux, directeur
Direction de l'enseignement catholique

Coordination et révision
Élisa Landry, professionnelle
Responsable de l'animation pastorale au primaire

Recherche et rédaction
Mirelle Labbé-Charron
Conseillère en éducation chrétienne
Commission scolaire des Rivières

Collaboration
Richard Leblanc, professionnel
Responsable de l'animation pastorale au secondaire

Traitement de texte
Suzanne De Ladurantaye
Secrétaire

PRÉSENTATION

La Direction de l'enseignement catholique met à la disposition des conseillères et des conseillers en éducation chrétienne ce matériel d'animation pour faciliter l'accompagnement du nouveau personnel affecté à l'animation pastorale au primaire ou au secondaire.

Le présent document comprend des **activités** sur différents éléments se rapportant à l'animation pastorale. Chaque activité comporte des fiches de référence et des fiches de travail.

Les **fiches de référence** contiennent des extraits de documents officiels notamment des publications du ministère de l'Éducation, du Comité catholique et de l'Assemblée des Évêques du Québec. Ces extraits constituent l'information de base nécessaire aux conseillères et aux conseillers en éducation chrétienne pour animer les activités. Des fiches complémentaires peuvent être ajoutées.

Les **fiches de travail** sont conçues pour permettre la réflexion et l'expression. Elles peuvent s'adapter à un travail individuel ou à un travail d'équipe à titre d'amorce à l'activité ou comme moyen de réaliser l'activité. Ces fiches peuvent être adaptées ou complétées selon le contexte et les besoins de chaque milieu.

Certaines activités sont accompagnées **d'une fiche synthèse** qui reprend l'essentiel du contenu des activités.

L'ordre de présentation des activités est arbitraire. Chacune peut être effectuée au moment jugé opportun.

TABLE DES MATIÈRES

Activité 1 L'animation pastorale, un atelier de pratique évangélique 4

Activité 2 L'animation pastorale, une activité éducative 10

Activité 3 L'animation pastorale, un service complémentaire 17

Activité 4 L'animation pastorale, une participation à la mission de l'Église 23

Fiche synthèse A : L'animation pastorale scolaire 27

Activité 5 Des attitudes pastorales 28

Fiche synthèse B : Des critères d'authenticité 42

Activité 6 Les apprentissages fondamentaux de l'animation pastorale 43

Activité 7 Un rôle particulier et des tâches définies 49

Activité 8 Un processus d'apprentissage 55

Activité 9 Une démarche de planification des interventions 75

Activité 10 Des stratégies d'apprentissage 94

Activité 11 Une façon d'évaluer en animation pastorale 102

Activité 12 Le mandat pastoral 123

Activité 13 La collaboration avec les différents agents d'éducation 128

Activité 14 Les encadrements légaux 149

Activité 15 Les aménagements de l'animation pastorale à la commission scolaire et à l'école 166

ACTIVITÉ 1

L'animation pastorale, un atelier de pratique évangélique

Cette activité concerne deux notions importantes relatives à l'animation pastorale: sa définition et sa finalité. Elle permettra à la conseillère ou au conseiller en éducation chrétienne d'amorcer un échange avec le nouveau personnel pour clarifier ces notions et prendre en compte leur connaissance de l'animation pastorale.

OBJECTIF : connaître la façon de décrire l'animation pastorale et le but qu'elle poursuit.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	1a.	L'animation pastorale, un atelier de pratique évangélique	5
	1b.	L'objectif global de l'animation pastorale	8
Fiche de travail	1.	Je partage mes idées	9

FICHE DE RÉFÉRENCE 1a

L'animation pastorale, un atelier de pratique évangélique

Atelier

L'animation pastorale se conçoit comme un **atelier**, où les jeunes, par des exercices pratiques, peuvent faire l'expérience et l'apprentissage de la vie et des valeurs évangéliques. Exercices et expériences. Initiation par l'action. Apprentissage au coeur de situations concrètes. Voilà ce qui caractérise en tout premier lieu l'atelier. Par conséquent, dire que l'animation pastorale est un atelier, c'est indiquer que tout s'y déroule sous le mode du **faire**, de l'**agir**, du **vivre**. L'animation pastorale est un atelier pour la mise en pratique de la foi, et pour l'apprentissage de la foi par la pratique.

Dans le langage courant, le mot atelier désigne aussi un **lieu**. Il s'agit du lieu physique où travaillent des artisans, des ouvriers. En ce sens bien matériel, l'école secondaire compte plusieurs ateliers: atelier de couture, atelier de mécanique, atelier de peinture, etc. Elle compte aussi, généralement, un atelier de pastorale, c'est-à-dire un local réservé spécialement aux activités pastorales. Il faut évidemment se garder de confondre l'animation pastorale avec le «salon de pastorale» (qui du reste n'existe pas au primaire), ou même avec ce qui se passe dans ce seul local de pastorale; cependant l'aménagement même de ce local, souvent situé au carrefour de la vie scolaire, montre déjà ce que veut être l'animation pastorale: un lieu de rencontres et d'expériences, ouvert à tous, sous le signe de l'Évangile.

Le mot atelier désigne enfin les **personnes** elles-mêmes travaillant à un même ouvrage. C'est ainsi, par exemple, que l'on parle couramment de travail par atelier. L'atelier, c'est alors un groupe de personnes attelées à une tâche commune. L'animation pastorale est un atelier en ce sens fort qu'elle veut amener les jeunes et les adultes à créer dans l'école des espaces où ils puissent, ensemble, faire l'expérience de la vie chrétienne.

Quel que soit son niveau de sens, qu'il évoque une initiation par la pratique, ou un lieu, ou des personnes, le concept d'atelier appliqué à l'animation pastorale demeure un concept «ajustable». Cet atelier se réalise tantôt sous la forme de petits groupes agissant dans l'école ou oeuvrant au local de pastorale, tantôt sous la forme d'un effort plus large, voire collectif, qui engage une partie ou l'ensemble de la communauté scolaire: élèves, éducateurs, parents, administrateurs. Il s'agit donc d'un concept à géométrie variable. Loin de vouloir enfermer la pastorale dans les quatre murs d'une section réservée, le concept d'atelier veut plutôt lui assurer la possibilité d'un plus ou moins large rayon d'action, extensible à toute la vie scolaire et à tous les agents scolaires.

De pratique évangélique

Par pratique évangélique, il faut entendre la pratique chrétienne dans son ensemble, c'est-à-dire la mise en pratique de l'Évangile dans tous les secteurs de la vie. Cela inclut la pratique de la charité, la pratique des commandements, la pratique des béatitudes, la pratique du culte. Ou encore, pour reprendre la belle expression par laquelle un théologien résume la vie et les gestes de Jésus, «la pratique de Dieu». Pratique s'oppose ici à pure théorie ou simple discours sur Dieu. C'est ainsi, par exemple, que les moindres faits et gestes de Jean XXIII faisaient leur tour du monde parce que les gens y reconnaissaient «la pratique de l'Évangile». Nous disons pratique, au singulier, pour qu'on ne confonde pas avec les «pratiques religieuses» ou les «pratiques cultuelles», comme la messe du dimanche, qui constituent une seule facette d'une pratique chrétienne beaucoup plus large.

L'animation pastorale, un atelier de pratique évangélique (suite)

La pratique évangélique suppose un entraînement. Elle n'est aucunement spontanée. Elle exige des exercices, des essais et des reprises; elle comporte des étapes et des seuils. Elle comporte aussi des ruptures nécessaires. Faire l'apprentissage de la pratique évangélique c'est chercher à porter au point du réflexe les attitudes que peut inspirer l'Évangile devant la création, le mal, l'amour, la violence, la pauvreté, la richesse, l'ensemble des situations de vie. Ces attitudes «réflexes» ne peuvent naître que d'une pratique répétée, méthodique. «C'est en forgeant qu'on devient forgeron», dit le proverbe.

Voies et Impasses 5, n^os^ 12 à 17.

FICHE DE RÉFÉRENCE 1b

L'objectif global de l'animation pastorale

Les services personnels et complémentaires aux élèves sont subordonnés aux objectifs de l'éducation scolaire, soit «le développement personnel et social de l'élève comme personne et comme membre d'une collectivité». Dans la poursuite de ces objectifs, ils doivent se coordonner entre eux et avec les activités d'enseignement; ils appellent ainsi la concertation des divers agents de l'éducation.

Ces services ne se confondent pas pour autant. Chacun précise son apport particulier dans l'énoncé de son objectif global. Ainsi, l'animation pastorale se caractérise par son rôle d'éducatrice de la foi chrétienne et des valeurs évangéliques; elle se fait au sein de la communauté formée par les élèves participants et vise à:

> favoriser chez l'élève l'approfondissement, l'expression et l'engagement de sa foi au sein d'une communauté chrétienne et d'une communauté humaine.

Par la réalisation de cet objectif global, l'animation pastorale scolaire doit permettre à l'élève:

- **sur le plan personnel**, de regarder sa vie à la lumière de l'Évangile, en faisant l'apprentissage d'un *sens à la vie*;
- **sur le plan interpersonnel**, de développer des liens de fraternité et de solidarité, en faisant l'apprentissage de la *vie en commun et en communion*;
- **sur le plan spirituel**, d'exprimer sa foi par la prière, le rite et les symboles de la tradition chrétienne, en faisant l'apprentissage du *contact avec Dieu*;
- **sur le plan social**, d'engager sa foi dans un agir qui témoigne des valeurs évangéliques, en faisant l'apprentissage des *conduites morales*;
- **sur le plan culturel**, d'intégrer les diverses facettes de son expérience intellectuelle, affective, sociale, spirituelle et religieuse, en faisant l'apprentissage des *liens tout au long de sa croissance*.

Telles sont les intentions éducatives de l'animation pastorale au primaire.

Répertoire d'objectifs en animation pastorale pour le primaire et l'éducation préscolaire, p. 17.

FICHE DE TRAVAIL 1

Je partage mes idées

1. Décris brièvement en quelques mots ce qu'est l'animation pastorale. Pour ce faire, inscris les mots, les images qui te viennent spontanément à l'esprit.

2. L'animation pastorale contribue à l'éducation de la foi des élèves. Comment exprimerais-tu cette contribution?

ACTIVITÉ 2

L'animation pastorale, une activité éducative

Cette activité met l'accent sur le rapport de l'animation pastorale avec l'ensemble de l'action éducative de l'école. Il sera important de faire ressortir la pertinence pour l'animation pastorale d'être préoccupée par les questions de l'heure: l'environnement, la pauvreté, la réussite scolaire, ...

OBJECTIF: situer l'animation pastorale dans l'action éducative de l'école.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	2a.	Les finalités de l'education scolaire	11
	2b.	La croissance globale de l'élève	12
	2c.	L'action éducative de l'animation pastorale	13
	2d.	L'animation pastorale est une activité éducative spécifique	14
	2e.	L'animation pastorale accorde le primat à la personne de l'élève	15
Fiche de travail	2.	Éduquer ensemble	16

FICHE DE RÉFÉRENCE 2a

Les finalités de l'éducation scolaire

Préciser les finalités de l'éducation, c'est décrire quel type d'hommes et de femmes est souhaitable pour notre société. C'est aussi indiquer sur quelle conception de la personne est fondée le présent énoncé de politique et plan d'action.

L'éducation au Québec vise à développer la personne dans toutes ses dimensions: la personne est corps, intelligence, affectivité. Elle a une dimension sociale. Dans son existence, elle intègre une morale et, très souvent, une religion.

L'éducation au Québec veut favoriser, par la création d'un milieu éducatif équilibré, l'épanouissement d'une personnalité créatrice.

L'éducation au Québec entend assurer le développement d'une personne qui aspire à l'autonomie, à la liberté et au bonheur, qui a besoin d'aimer et d'être aimée, qui est ouverte à la transcendance.

L'éducation au Québec considère la personne comme un être social en rapport étroit avec une collectivité et des groupes enracinés dans une histoire commune et dans une culture particulière.

L'École Québécoise, énoncé de politique et plan d'action, n° 2.2.

FICHE DE RÉFÉRENCE 2b

La croissance globale de l'élève

Éduquer, c'est aider à croître. Qu'il s'agisse d'éducation physique, artistique, scientifique, morale ou religieuse, la finalité première est toujours d'aider l'étudiant à croître, c'est-à-dire à se réaliser, à émerger comme personne libre, responsable, épanouie. L'éducation religieuse, pour sa part, contribue à cette oeuvre de croissance de deux manières: en favorisant la maturation de l'étudiant au plan religieux et en permettant l'exploration de l'univers religieux. Ce sont là les deux volets inséparables de toute éducation religieuse. Celle-ci, pour être authentique, doit entretenir un constant dialogue entre l'expérience subjective et les données objectives de la religion. Elle vise à la fois l'approfondissement de l'expérience personnelle et l'approfondissement du fait religieux. C'est ainsi que l'éducation chrétienne s'accomplit dans le dialogue entre la vie et la Parole, entre la découverte de la Parole éclairée par la vie. Ce sont là deux temps indissociables qui se fondent dans un même mouvement éducatif. Deux temps qui doivent s'articuler harmonieusement à l'intérieur des deux activités spécifiques d'éducation religieuse, l'enseignement religieux et l'animation pastorale, de même que dans l'ensemble de la vie scolaire.

Voies et Impasses I, n° 74.

L'animation pastorale à l'école répond tout d'abord à une exigence du projet éducatif que poursuit l'école catholique. Celle-ci veut en effet permettre aux jeunes de se développer à tous les plans de leur être et selon toutes leurs capacités. Aux apprentissages de base que propose toute l'école – apprentissages d'ordre intellectuel, social, affectif, technique, manuel, artistique, moral – l'école catholique ajoute l'apprentissage au plan religieux. Elle veut du moins offrir cette possibilité à tous les élèves, sans cependant l'imposer à personne. On reconnaît là «l'argument éducatif» que développait le premier fascicule de la série *Voies et Impasses* et qui fait une place à l'éducation religieuse à l'école.

Voies et Impasses 5, n° 30.

FICHE DE RÉFÉRENCE 2c

L'action éducative de l'animation pastorale

L'animation pastorale contribue au processus général de l'éducation. Elle favorise, à sa manière, la croissance totale de la personne en présentant des parcours qui visent:

- le développement d'attitudes et de valeurs;
- le développement d'habiletés d'expression par lesquelles les expériences sont dites;
- le développement d'habiletés d'action par lesquelles les intentions et les choix sont mis en oeuvre.

L'animation pastorale propose des activités pour aider l'élève à développer ses convictions et ses attitudes chrétiennes. Elle situe principalement ses intentions dans la ligne du savoir-faire, grâce auquel l'élève intègre dans sa personnalité ce qu'il vit et ce qu'il apprend.

En vivant des expériences, en voyant des modèles, en rencontrant des témoins, l'élève se donne des moyens pour assurer sa croissance. Par des essais, à travers des tâtonnements, des erreurs et des réussites, il adopte des attitudes qui lui apprennent ce qu'il faut faire pour mieux se connaître et prendre en main sa vie.

Il apprend, par expérience, comment écouter, dialoguer, vivre avec les autres. Il découvre, pour l'avoir vécu, comment ressaisir son expérience personnelle et communautaire dans la rencontre avec Dieu, par la prière, les symboles et les rites. Il sait comment traduire dans des actes ses convictions et comment parvenir à une plus grande cohérence dans sa vision de la vie et du monde.

Ainsi, dans cet apprentissage du savoir-faire, l'élève apprend à apprendre et par là même à être.

Répertoire d'objectifs en animation pastorale pour les élèves du cours secondaire, p. 34 et 35.

FICHE DE RÉFÉRENCE 2d

L'animation pastorale est une activité éducative spécifique

«L'animation pastorale est un atelier de pratique évangélique». Cette définition descriptive permet de faire apparaître l'apport particulier de l'animation pastorale à l'action éducative de l'école.

Tout d'abord, cette définition met en relief deux traits importants de l'animation pastorale. D'une part, elle souligne la modalité selon laquelle elle s'exerce: elle suscite la croissance de l'élève par des activités, des mises en situation, des projets. «Tout s'y déroule sous le mode du **faire**, de l'**agir**, du **vivre**». D'autre part, elle indique clairement ce qui la spécifie, ce qui la distingue des autres «activités étudiantes»: elle favorise l'apprentissage de la vie et des valeurs évangéliques.

De plus, cette définition souligne une différence existant entre l'animation pastorale et l'enseignement religieux catholique.

> «...les voies d'accès à l'expérience chrétienne sont multiples... L'enseignement religieux explore et balise ces voies, à la manière d'un enseignement, c'est-à-dire en faisant appel aux techniques et aux stratégies propres à tout enseignement qui se veut progressif et systématique. L'animation pastorale, elle, fait découvrir et explorer ces routes par l'expérience directe. Elle met les jeunes en route et leur demande de faire un bout de chemin. Elle leur propose des parcours à effectuer».

Enfin, cette manière de concevoir l'animation pastorale, comme un moyen d'accéder à l'expérience chrétienne par la voie de l'expérience directe, évite de laisser croire que ce qui lui est particulier serait la démarche anthropologique. Cette démarche est en effet commune à l'enseignement religieux catholique et à l'animation pastorale, aussi bien au primaire qu'au secondaire.

Répertoire d'objectifs en animation pastorale pour les élèves du cours secondaire, p. 35 et 36.

FICHE DE RÉFÉRENCE 2e

L'animation pastorale accorde le primat à la personne de l'élève

L'élève est l'acteur, l'auteur principal de son développement. Ce principe sous-tend les activités éducatives de l'école. Il redouble d'importance en animation pastorale, domaine où il s'agit d'accompagner l'émergence d'une personne de plus en plus libre et engagée dans des choix, des décisions et un projet de vie.

Toute conception de l'éducation se base sur une conception de la personne. L'animation pastorale fonde la visée de ses objectifs et le choix de ses activités sur la foi en Jésus-Christ et la conception de la personne que cette foi inspire: personne créée à l'image de Dieu, aimée par Dieu, capable de liberté, appelée à s'accomplir par et avec les autres, dans l'amour.

Sont retenues en animation pastorale les démarches:

- qui favorisent un développement harmonieux et intégral des élèves;
- qui correspondent à leur âge;
- qui leur faciliteront l'entrée dans un premier âge adulte;
- qui assurent la prise en main personnelle de leur croissance chrétienne;
- qui s'inspirent d'une pédagogie tirée de l'Évangile.

Répertoire d'objectifs en animation pastorale pour les élèves du cours secondaire, p. 37.

FICHE DE TRAVAIL 2

Éduquer ensemble

L'école a pour mission éducative de favoriser le développement intégral de la personne. L'animation pastorale peut-elle contribuer au développement de la personne dans chacune de ces dimensions? Si oui, comment?

au plan physique:
au plan intellectuel:
au plan affectif:
au plan moral:
au plan religieux:
au plan social:

ACTIVITÉ 3

L'animation pastorale, un service complémentaire

Cette activité consiste à mieux faire saisir la place de l'animation pastorale dans la structure scolaire. Elle peut être l'occasion de faire connaître les politiques et l'organisation des services complémentaires à la commission scolaire.

OBJECTIF: situer l'animation pastorale à l'intérieur des services éducatifs.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	3a.	Les services complémentaires	18
	3b.	Les objectifs des services complémentaires	19
	3c.	La contribution de l'animation pastorale à l'atteinte des objectifs des services complémentaires	21
Fiche de travail	3.	Un service complémentaire reconnu	22

FICHE DE RÉFÉRENCE 3a

Les services complémentaires

Les services complémentaires comprennent:

. des services de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;

. des services d'éducation aux droits et aux responsabilités;

. des services d'animation des activités sportives, culturelles et sociales;

. des services d'encadrement et de surveillance de l'élève;

. des services d'animation pastorale catholique ou d'animation religieuse protestante;

. des services d'orientation scolaire et professionnelle;

. des services de psychologie;

. des services de psychoéducation et d'éducation spécialisée;

. des services d'orthophonie;

. des services de santé et des services sociaux en milieu scolaire.

Régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, n° 4;

Régime pédagogique de l'enseignement secondaire, n° 5.

FICHE DE RÉFÉRENCE 3b

Les objectifs des services complémentaires

Il est spécifié dans le nouveau régime pédagogique que les services complémentaires ont pour but de favoriser la progression continue des élèves à l'école. Ces services, dans la perspective d'une formation intégrale des élèves, complètent l'action menée dans le cadre des autres services éducatifs. Ils doivent aussi contribuer à faire de l'école un véritable milieu de vie, où les jeunes peuvent occuper toute la place qui leur revient. Le régime pédagogique définit, en outre, quatre objectifs que doivent poursuivre ces services complémentaires.

Le **premier de ces objectifs** a trait au soutien aux services d'enseignement, aux services de formation et d'éveil et aux services particuliers. Ce soutien se réalise de diverses façons: interventions en vue d'adapter le plus possible l'acte éducatif aux besoins personnels des élèves, apport au contenu même des programmes d'études, prolongement de l'activité pédagogique par des activités parascolaires, activités d'encadrement pour faciliter l'intégration par les élèves de l'ensemble de leurs apprentissages, interventions visant à augmenter la participation des parents à l'éducation scolaire de leur enfant et à la vie de l'école.

Le **deuxième objectif** vise à assurer le développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de son sentiment d'appartenance à l'école, de son initiative et de sa créativité. Plusieurs moyens permettent de développer ces qualités. Cependant, une des façons privilégiées consiste à favoriser l'organisation d'une vie étudiante où la participation est mise en valeur. Des moyens d'expression tels la radio scolaire, le journal de classe ou d'école, doivent être mis à la disposition des élèves pour leur permettre de faire entendre leur voix. D'autres activités d'information, de sensibilisation ou d'éducation à diverses réalités personnelles et sociales contribueront à développer ces qualités.

Les objectifs des services complémentaires (suite)

Le **troisième objectif** des services complémentaires a trait à la solution des difficultés des élèves. En effet, tout au long de leur progression continue à l'école, les élèves sont appelés à surmonter diverses difficultés: situations de transition scolaire, difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, changements familiaux... Les services complémentaires comprennent donc des activités individuelles et collectives pour aider les élèves dans leur démarche à l'intérieur du processus éducatif. Ils visent à augmenter graduellement chez les élèves la capacité de faire face aux problèmes rencontrés.

Le **dernier objectif** touche à la sécurité physique et morale des élèves. Dans le cadre des services complémentaires, tout le personnel de l'école doit ainsi prévenir toute action ou éliminer toute situation qui menacerait la sécurité des élèves. Il s'agit surtout d'offrir un milieu de vie qui évite des préjudices aux élèves, qui témoigne d'un respect de leurs droits, où ils peuvent se sentir à l'aise, appréciés et acceptés, qui leur permette de se sentir utiles et valorisés, où ils peuvent faire des apprentissages de qualité, et dans lequel leur participation est favorisée.

Les services d'animation pastorale catholique à l'école, guide d'activités, p. 7 et 8.

FICHE DE RÉFÉRENCE 3c

La contribution de l'animation pastorale à l'atteinte des objectifs des services complémentaires

L'école offre aux élèves des services éducatifs diversifiés: services de formation et d'éveil, services d'enseignement, services complémentaires et services particuliers. L'animation pastorale scolaire se situe dans les services complémentaires et vise à ce titre la progression continue des élèves de l'école

- en assurant un soutien aux services d'enseignement et d'éveil;
- en stimulant l'autonomie de l'élève, son sens des responsabilités, son sentiment d'appartenance à l'école, son initiative et sa créativité;
- en l'aidant à résoudre les difficultés qu'il rencontre;
- en assurant sa sécurité morale et physique.

L'animation pastorale contribue, d'une façon spécifique, à l'atteinte des objectifs des services complémentaires

- en aidant les élèves à prendre en charge leur vie de foi aux plans personnel et communautaire;
- en permettant aux jeunes de partager leur quotidien, leur projet de vie et leurs difficultés;
- en collaborant à l'action des autres éducateurs.

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au secondaire, p. 9.

FICHE DE TRAVAIL 3

Un service complémentaire reconnu

1. Chaque école offre un certain nombre de services complémentaires.

   Dans la liste suivante, indique les services complémentaires offerts dans l'école où tu travailles:

   - services de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative ☐
   - services d'éducation aux droits et responsabilités ☐
   - services d'animation des activités sportives, culturelles et sociales ☐
   - services d'encadrement et de surveillance des élèves ☐
   - services d'animation pastorale ☐
   - services d'orientation scolaire et professionnelle ☐
   - services de psychologie ☐
   - services de psychoéducation et d'éducation spécialisée ☐
   - services d'orthophonie ☐
   - services de santé et services sociaux en milieu scolaire ☐

2. Quelles sont les collaborations possibles de l'animation pastorale avec les autres services complémentaires?

ACTIVITÉ 4

L'animation pastorale, une participation à la mission de l'Église

Cette activité consiste d'abord à se rappeller la mission de l'Église et à voir ensuite comment l'animation pastorale scolaire contribue à cette mission.

OBJECTIF: situer l'animation pastorale scolaire dans la mission de l'Église.

	N°	Titre	Page
Fiche de référence	4.	La mission de l'Église	24
Fiche de travail	4.	L'animation pastorale et la mission de l'Église	26

FICHE DE RÉFÉRENCE 4

La mission de l'Église

L'action que l'Église exerce dans le monde est une réponse à l'appel que lui adresse le Seigneur: «Allez donc, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde» (Mt 28, 18-20). L'Église est investie d'une mission dans le monde et cette mission se déploie en quatre dimensions:

1. **annoncer Jésus-Christ**

   . l'Église a reçu pour mission d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ qu'elle doit elle-même recevoir et accueillir pour s'y convertir sans cesse;

2. **bâtir la communauté**

   . l'Église est communion avec le Père et communion entre les chrétiens par le Christ et dans l'Esprit; elle a donc pour mission de bâtir des communautés vraiment fraternelles;

3. **célébrer le Salut**

   . parce que l'Église accueille le Salut acquis par la mort et la résurrection de Jésus-Christ, elle a pour mission de célébrer ce mystère du Salut dans l'Eucharistie, d'en rendre grâce dans les sacrements et d'adresser sans cesse ses prières et ses supplications au Père;

4. **servir les pauvres et les petits**

   . parce que l'Église actualise dans l'histoire la mission exercée par Jésus-Christ lui-même, elle doit à l'exemple et à la suite du Seigneur, se mettre au service de tous les frères et soeurs du monde, surtout les petits, les pauvres et les opprimés, par des efforts incessants pour que soit instauré un «règne de vie et de vérité, règne de grâce et de sainteté, règne de justice, d'amour et de paix».

. **Dans le respect des libertés.** La mission de l'Église est universelle. Elle est envoyée à *toutes les nations* et se préoccupe de toute réalité humaine. Mais l'Église exerce sa mission dans le respect absolu de la liberté des consciences puisque la foi, de par sa nature, est un acte libre.

. **Par le témoignage.** L'annonce de l'Évangile à laquelle les disciples ont été conviés n'est pas la transmission d'une connaissance purement théorique. Cette annonce prend la forme d'un témoignage vivant et n'est efficace que si elle se prolonge en une pratique conséquente. Au légiste qui lui demande: «Qui est mon prochain?», Jésus répond par une parabole où un Samaritain, par des gestes concrets, se fait le prochain de celui qui gît sur la route de Jéricho.

. **Au coeur de la communauté.** L'Église exerce sa mission à partir des communautés chrétiennes concrètes. Il s'agit ou bien de l'Église diocésaine, ou bien des diverses communautés chrétiennes locales réunies dans l'Église diocésaine sous la présidence de l'Évêque.

. **Une Église éducatrice de la foi des jeunes.** Dans la mission de l'Église, une place particulière est réservée à l'initiation des nouveaux membres à la vie chrétienne. Dans une Église de vieille souche comme celle du Québec, ces nouveaux membres sont pour la plupart des enfants et des jeunes baptisés. L'Église a pour eux une sollicitude particulière. Quant les parents chrétiens exercent leur devoir et leur droit «premiers et inaliénables» d'éduquer leurs enfants dans la foi, ils le font à titre de membres de l'Église. À un autre niveau, l'Église prolonge l'action des parents dans le but d'aider ses jeunes membres à croître dans la foi de leur baptême et dans la pratique de la vie chrétienne. Cette responsabilité éducative de l'Église s'exerce de multiples façons: par l'action pastorale auprès des parents, par la catéchèse, par l'initiation sacramentelle, par la pastorale liturgique, par la contribution de divers mouvements et services. C'est dans le contexte de cette pastorale au bénéfice des enfants et des jeunes que se situe l'animation pastorale scolaire, qui contribue, d'une façon spécifique, à la croissance de leur foi.

Assemblée des évêques du Québec. *L'animation pastorale dans les écoles primaires publiques, Orientations pastorales*. n^os^ 18, 19 et 20.

FICHE DE TRAVAIL 4

L'animation pastorale et la mission de l'Église

À partir des quatre dimensions de la mission de l'Église, illustre par des exemples concrets, comment l'animation pastorale scolaire participe à cette mission.

MISSION DE L'ÉGLISE	**Annoncer Jésus-Christ**	
	Bâtir la communauté	
	Célébrer le salut	
	Servir les pauvres et les petits	

FICHE SYNTHÈSE A

L'animation pastorale scolaire

L'animation pastorale scolaire est:

. un **atelier de pratique évangélique** où les élèves peuvent, par des expériences concrètes et variées, sans le mode du faire, de l'agir et du vivre, faire l'apprentissage de la vie et des valeurs évangéliques;

. une **activité éducative** qui apporte sa contribution au développement intégral de la personne;

. un **service complémentaire** qui favorise la progression continue de l'élève et contribue à faire de l'école un milieu propice à sa croissance;

. une **participation à la mission de l'Église** qui consiste à annoncer Jésus-Christ, à bâtir la communauté, à célébrer le salut et à servir les pauvres et les petits.

ACTIVITÉ 5

Des attitudes pastorales

Cette activité consiste à regarder la pratique de Jésus comme source d'inspiration pour la pratique pastorale.

OBJECTIF: faire des liens entre la pédagogie de Jésus et les attitudes pastorales à développer.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	5a.	La pédagogie pastorale	29
	5b.	La pédagogie selon l'Évangile	34
Fiches de travail	5a.	Sur le chemin d'Emmaüs	35
	5b.	Quand Jésus rencontre quelqu'un	37
	5c.	Sur la route des jeunes	40

FICHE DE RÉFÉRENCE 5a

La pédagogie pastorale

L'animateur de pastorale tire son inspiration d'abord et avant tout de l'Évangile. Il n'invente pas sa pédagogie au hasard ou sous le coup de l'intuition. Il ne l'induit pas principalement des sciences humaines ou des techniques d'animation de groupe, même si les unes et les autres lui fournissent un éclairage et des stratégies fort utiles. Il adopte comme première référence la pratique même de Jésus. C'est lui le bon pasteur. C'est à partir de Lui que la pédagogie pastorale trouve son identité.

Pour ouvrir aux jeunes les chemins de la foi, il faut donc sans cesse revenir aux sources de l'Évangile, revoir comment Jésus agissait, comment les gens à son contact découvraient la Bonne Nouvelle, proche et réelle. Il revient à la théologie pastorale de développer et d'approfondir cette pratique de Jésus.

Pédagogie de la présence

Les deux disciples revenaient de Jérusalem à la suite des événements tragiques qu'ils venaient de vivre dans cette ville. Un voyageur, d'abord inconnu, les rejoint. «Il advint, comme ils conversaient entre eux, que Jésus en personne s'approcha.» Jésus se rend présent au ras de leur vie. Il les rejoint dans l'événement qui les frappe. Il veut partager le souci qui les trouble: «Quels sont donc ces propos que vous échangez en marchant?»

L'animation pastorale est ainsi présence aux jeunes, à leurs propos, à leurs besoins, à leurs recherches. Présence à toutes leurs routes. De quoi s'entretiennent-ils? Quels sont leurs chemins? Le mot «présence» revient souvent dans la bouche des animateurs. Il risque d'être compris parfois comme une pure stratégie, ou comme une perte de temps, ou pis encore comme du «racollage». Pourtant la présence semble bien être un trait caractéristique de la pédagogie pastorale. Le vrai pasteur se laisse reconnaître d'abord à sa gratuité, à sa disponibilité, à sa proximité.

Pédagogie d'accompagnement

«Jésus fit route avec eux». Il s'entretient avec les disciples de ce qui s'est passé et qui les a si profondément bouleversés. Marcher avec... c'est la pédagogie première, essentielle. Pas à pas, Jésus les aide à ressaisir ce qui est arrivé, ce qui leur arrive. Peu à peu, il amorce avec eux un cheminement de la pensée. Ils disent et redisent leur histoire. «Nous avions espéré que c'était lui qui allait délivrer Israël...» Pas à pas, Jésus les aide à se situer dans le temps, à passer du rêve à la réalité historique: la délivrance attendue ne s'accomplira pas instantanément, elle passe par la vérité historique des humbles débuts et des lentes germinations. Dans ce cheminement même, le regard des disciples se modifie, leur vie se transforme.

L'animateur de pastorale cherche également à suivre le cheminement des jeunes, à faire route avec eux. Comme un guide, il les accompagne dans leur marche tâtonnante vers la maturité personnelle et la maturité dans la foi. Il les aide à se situer dans le temps, à reconnaître les temps et les délais nécessaires à la croissance. Au moment des passages difficiles de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge adulte, il leur apprend à renoncer au rêve du moi idéal, du monde parfait, de la foi entière, pour accepter un moi ambigu, un monde conflictuel, une foi évolutive, sans cesse donnée et sans cesse à conquérir. L'animateur de pastorale n'ignore pas les détours, les lenteurs et les incompréhensions qui peuvent jalonner cet itinéraire. Mais à chacun selon sa mesure! Il fait confiance, il invite à marcher, à aller plus loin. Littéralement, il achemine.

Pédagogie d'interprétation

En cours de route, Jésus «leur interpréta dans toutes les Écritures ce qui le concernait». Là où les disciples n'avaient vu qu'un grand rêve tragiquement brisé, Jésus les amène à découvrir, à la lumière de l'Écriture, le mystère d'une rupture et d'une nouveauté inattendue, un mystère annoncé et commencé. Leur drame s'éclaire peu à peu. Lents à croire, ils commencent à entrer dans le sens et l'intelligence des événements et de l'Écriture. Leur coeur se ranime pendant qu'ils découvrent que tout est relié: ce qui les consternait, et ce qui Le concernait.

Le travail d'animation pastorale se conçoit et se déroule comme une démarche d'interprétation, comme un patient exercice de lecture de la vie éclairée par la Parole de Dieu, et de la Parole de Dieu éclairée par la vie. Certes, l'enseignement religieux accomplit déjà ce travail d'interprétation, mais il le fait dans le contexte d'un enseignement. L'animation pastorale, elle, le réalise sur la route, sous le choc des événements. C'est toute une différence. L'interprétation, on le comprend, est alors autre chose que des explications. Elle prend un sens singulièrement actif, vital. L'animateur est premier interprète, en ce sens qu'il maintient une interpellation soutenue à partir de l'Écriture, à partir de l'expérience ecclésiale, à partir des valeurs évangéliques. Mais les jeunes aussi interprètent, au sens où l'on dit d'un musicien qu'il interprète une oeuvre. Ce sont eux, en effet, qui à partir de leur vie découvrent des résonances neuves et donnent un son nouveau aux mots de l'Écriture. L'animation pastorale doit savoir conduire ces démarches d'interprétation et les mener à terme.

Pédagogie de la célébration

Arrivés à Emmaüs, les disciples pressèrent leur compagnon de rester avec eux à l'auberge. «Et il advint, comme il était à table avec eux, qu'il prit du pain, puis le rompit et le leur donna. Leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent.» C'est donc au cours du repas partagé qu'ils ont vraiment saisi ce qu'ils venaient de vivre. C'est à la pédagogie de la fraction du pain, c'est-à-dire du sacrement qui fait signe, que leurs yeux se sont finalement ouverts. Ils accédèrent alors à l'expérience même de la foi, qui fait reconnaître le Seigneur présent... et absent. «Ils le reconnurent... mais il avait disparu de leurs yeux.»

La pédagogie pastorale (suite)

Depuis deux mille ans, des générations de fidèles «vivent de ce pain rompu et multiplié pour eux», comme dit Mauriac, et l'animation pastorale veut apprendre aux jeunes à venir à leur tour y alimenter leur foi. Tout au long du chemin de leur croissance, elle veut aménager des étapes et des relais proprement sacramentels, de telle sorte que les jeunes soient vraiment interpellés par ces signes, qu'ils y découvrent et y célèbrent en vérité le Seigneur Jésus, qu'ils fassent l'apprentissage à la fois de sa présence et de son absence, qui fonde la condition même du croyant. Dans la pédagogie de l'animation pastorale, l'initiation à la célébration et aux sacrements occupe donc une place importante, non seulement dans la petite enfance mais à toutes les étapes de la croissance humaine et chrétienne.

Pédagogie de l'envoi

«À cette heure même, les disciples partirent et s'en retournèrent à Jérusalem.» Eux qui avaient décidé de se retirer pour broyer, solitaires, leur désillusion, voici qu'ils rebroussent chemin et s'en retournent vers leurs frères. Puisque Jésus est vivant, leur première réaction consiste à ressouder la communion avec les Douze, à recréer avec eux le réseau d'espérance. Quand Jésus rencontre quelqu'un, il le remet en marche, il le rétablit dans la communion, il l'envoie comme témoin.

La pédagogie pastorale (suite)

La pédagogie pastorale vise à faire naître des témoins. C'est-à-dire des jeunes assez maîtres d'eux-mêmes pour devenir capables de répondre spontanément de leur espérance, capables de vivifier la vie scolaire et d'y incarner la solidarité et la charité. Par des témoignages personnels et par des témoignages collectifs. Non dans des engagements abstraits, mais dans des tâches concrètes. L'animation pastorale se trahirait elle-même si elle allait se replier sur des petits groupes superficiellement festifs et mystiques, sans prise sur le réel. Le vrai témoin ne décroche pas de son milieu; il s'y enracine. L'animation pastorale doit renvoyer les jeunes à ces exigences concrètes du témoignage chrétien.

Voies et Impasses 5, n^{os} 44 à 55.

La pédagogie pastorale (suite)

La pédagogie pastorale vise à faire naître des témoins. C'est-à-dire des jeunes assez maîtres d'eux-mêmes pour devenir capables de répondre spontanément de leur espérance, capables de vivifier la vie scolaire et d'y incarner la solidarité et la charité. Par des témoignages personnels et par des témoignages collectifs. Non dans des engagements abstraits, mais dans des tâches concrètes. L'animation pastorale se trahirait elle-même si elle allait se replier sur des petits groupes superficiellement festifs et mystiques, sans prise sur le réel. Le vrai témoin ne décroche pas de son milieu; il s'y enracine. L'animation pastorale doit renvoyer les jeunes à ces exigences concrètes du témoignage chrétien.

Voies et Impasses 5, n^os^ 44 à 55.

FICHE DE RÉFÉRENCE 5b

La pédagogie selon l'Évangile

L'apprentissage d'une vie selon l'Évangile ne se fait pas seulement par la pratique mais aussi par le contact avec des personnes qui, leur vie s'inspirant de l'Évangile, deviennent pour les jeunes l'occasion d'une certaine expérience de Dieu. L'animateur de pastorale est dans une situation privilégiée à cet égard. En effet, il trouve dans l'Évangile non seulement la Bonne Nouvelle à annoncer et à faire vivre mais encore, dans les attitudes de Jésus, une inspiration pour ses propres attitudes pédagogiques.

Comme Jésus, l'animateur de pastorale cherche d'abord à être présent dans le milieu. Il s'intéresse à la vie de l'école; il est attentif au vécu des jeunes, à leurs besoins, leurs questions, leurs valeurs. En un mot, il est proche d'eux, ce qui demande disponibilité et gratuité.

Comme Jésus, l'animateur est un guide. Il accompagne le jeune en lui indiquant le chemin de la croissance, en soutenant ses efforts et ses recommencements. Il favorise chez lui une recherche de signification à la lumière de l'Évangile.

Enfin comme Jésus, l'animateur prend le temps de célébrer et de prier avec les jeunes dont il est responsable.

Répertoire d'objectifs en animation pastorale pour le primaire et l'éducation préscolaire, p. 27.

FICHE DE TRAVAIL 5a

Sur le chemin d'Emmaüs

À partir du texte biblique ci-dessous, retrace les attitudes de Jésus envers les disciples d'Emmaüs.

[13]Ce même jour, deux d'entre eux se rendaient à un village appelé Emmaüs, qui se trouvait à environ onze kilomètres de Jérusalem. [14]Ils parlaient de tout en ce qui s'était passé. [15]Pendant qu'ils parlaient et discutaient, Jésus lui-même s'approcha et fit route avec eux. [16]Ils le voyaient, mais quelque chose les empêchait de le reconnaître. [17]Jésus leur demanda: «De quoi discutez-vous en marchant?» Et ils s'arrêtèrent, tout attristés. [18]L'un d'eux, appelé Cléophas, lui dit: «Es-tu le seul habitant de Jérusalem qui ne connaisse pas les événements qui s'y sont passés ces jours-ci?» [19]«Quels événements?» leur demanda-t-il. Ils lui répondirent: «Ce qui est arrivé à Jésus de Nazareth, qui était un *prophète puissant en oeuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple. [20]Nos chefs des prêtres et nos dirigeants l'ont livré pour le faire condamner à mort et l'ont cloué sur une croix. [21]Nous avions l'espoir qu'il était celui qui devait délivrer Israël. Mais en plus de tout cela, c'est aujourd'hui le troisième jour depuis que ces événements se sont passés. [22]Quelques femmes de notre groupe nous ont étonnés, il est vrai. Elles se sont rendues tôt le matin au tombeau [23]mais n'ont pas trouvé son corps. Elles sont revenues nous raconter que des anges leur sont apparus et leur ont déclaré qu'il est vivant. [24]Quelques-uns de nos compagnons sont allés au tombeau et ont trouvé tout comme les femmes l'avaient dit, mais lui, ils ne l'ont pas vu.»

[25]Alors Jésus leur dit: «O hommes sans intelligence, que vous êtes lents à croire tout ce qu'ont annoncé les prophètes! [26]Ne fallait-il pas que le Messie souffre ainsi et qu'il entre dans sa gloire?» [27]Puis il leur expliqua ce qui était dit à son sujet dans toutes les Écritures, en commençant par les livres de Moïse et en continuant par les livres de tous les prophètes.

[28]Quand ils arrivèrent près du village où ils se rendaient, Jésus fit comme s'il voulait aller plus loin. [29]Mais ils le retinrent en disant: «Reste avec nous; le jour baisse déjà et la nuit approche.» Il entra donc pour rester avec eux. [30]Il se mit à table avec eux, prit le pain et remercia Dieu; puis il rompit le pain et le leur donna. [31]Alors, leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent; mais il disparut de devant eux. [32]Ils se dirent l'un à l'autre: «N'y avait-il pas comme un feu qui brûlait au-dedans de nous quand il nous parlait en chemin et nous expliquait les Écritures?»

Sur le chemin d'Emmaüs (suite)

[33]Ils se levèrent aussitôt et retournèrent à Jérusalem. Ils y trouvèrent les onze disciples réunis avec leurs compagnons, [34]qui disaient: «Le Seigneur est vraiment ressuscité! Simon l'a vu!» [35]Et eux-mêmes leur racontèrent ce qui s'était passé en chemin et comment ils avaient reconnu Jésus au moment où il rompait le pain.

Bonnes Nouvelles aujourd'hui, Luc 24, 13-35, p. 212 et 213.

Les principales attitudes de Jésus:

FICHE DE TRAVAIL 5b

Quand Jésus rencontre quelqu'un

La pédagogie de Jésus se manifeste par des attitudes: la **présence**, l'**accompagnement**, l'**interprétation des Écritures**, la **célébration** et l'**envoi**.

Chaque attitude est davantage illustrée dans un des textes suivants.

Inscris au bas de chacun des textes l'attitude particulière de la pédagogie de Jésus que tu y reconnais.

1. La révélation du Sauveur du monde aux Samaritains (Jn 4, 5-15)

Il arrive à une ville de Samarie appelée Sychar, près de la terre jadis donnée par Jacob à son fils Joseph. Là se trouve le puits de Jacob. Jésus, fatigué par la route, s'était donc assis près du puits. C'était environ la sixième heure. Une femme de Samarie vient pour tirer de l'eau, Jésus leur dit: «Donne-moi à boire.» Ses disciples en effet s'en étaient allés à la ville acheter des provisions. La Samaritaine lui dit: «Comment! tu es Juif, et tu me demandes à boire à moi, une Samaritaine?» Jésus lui répondit: «Si tu savais le don de Dieu et qui est celui qui te dit: donne-moi à boire, c'est toi qui l'en aurais prié et il t'aurait donné de l'eau vive? Seigneur, lui dit-elle, tu n'as rien pour puiser. Le puits est profond. Où la prends-tu donc l'eau vive? Serais-tu plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits et y but lui-même, ainsi que ses fils et ses bêtes?» Jésus lui répondit: «Quiconque boit de cette eau aura soif à nouveau; mais qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif: l'eau que je lui donnerai deviendra en lui source d'eau jaillissant en vie éternelle. «Seigneur, lui dit la femme, donne-la moi, cette eau-là, afin que je n'aie plus soif et que je n'aie plus à passer ici pour puiser.»

Attitude de Jésus: _____

2. Le repas pascal (Lc 22, 14-17; 19,20)

L'heure venue, il se mit à table avec ses apôtres et leur dit: «J'ai désiré avec ardeur manger cette Pâque avec vous avant de souffrir; car je vous le dis, je ne la mangerai jamais plus jusqu'à ce qu'elle s'accomplisse dans le Royaume de Dieu.»

Prenant alors une coupe, il rendit grâces et dit: «Prenez ceci et partagez entre vous; ...
Puis, prenant du pain et rendant grâces, il le rompit et le leur donna en disant: «Ceci est mon corps, qui va être donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi.» Il fit de même pour la coupe après le repas, disant: «Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang, qui va être versé pour vous.»

Attitude de Jésus: _____

3. Repas avec les pécheurs (Mt 9, 10-13)

Comme il était à table dans la maison, voici que beaucoup de publicains et de pécheurs vinrent se mettre à table avec Jésus et ses disciples. Ce qu'ayant vu, les Pharisiens disaient à ses disciples: «Pourquoi votre maître mange-t-il avec les publicains et les pécheurs?» Mais lui qui avait entendu, répliqua: «Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin de médecin, mais les malades. Allez donc apprendre le sens de cette parole: C'est la miséricorde que je désire et non le sacrifice. En effet, je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.»

Attitude de Jésus: _____

4. Le lavement des pieds (Jn 13, 2-5; 12-16)

Au cours d'un repas, alors que déjà le diable avait inspiré à Judas Iscariote, fils de Simon, le dessein de le livrer, sachant que le Père avait tout remis en ses mains et qu'il était venu de Dieu et retournait à Dieu, il se lève de table, quitte son manteau, et prenant un linge, il s'en ceignit. Puis il verse de l'eau dans un bassin et il se mit à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint...

Quand il leur eut lavé les pieds, qu'il eut repris ses vêtements et se fut remis à table, il leur dit: «Comprenez-vous ce que je vous ai fait? Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Je vous ai donné l'exemple pour que vous agissiez comme j'ai agi envers vous.

Attitude de Jésus: _____

5. Guérisons au pays de Gennésareth (Mc 6, 53-56)

Ayant achevé la traversée, ils touchèrent terre à Gennésareth et accostèrent. Quant ils furent sortis de la barque, aussitôt des gens qui l'avaient reconnu parcoururent toute cette région et se mirent à lui apporter les malades sur leurs grabats, là où l'on apprenait qui il était. Et en tout lieu où il pénétrait, villages, villes ou fermes, on mettait les malades sur les places et on le priait de les laisser toucher ne fut-ce que la frange de son manteau, et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

Attitude de Jésus: _____

FICHE DE TRAVAIL 5c

Sur la route des jeunes

Les rectangles de gauche présentent des gestes et des attitudes de Jésus. Dans les rectangles de droite, inscris comment (faits-gestes) le personnel en pastorale scolaire s'inspire de la pédagogie de Jésus dans son agir pastoral.

Jésus et les disciples d'Emmaüs		Le personnel en animation pastorale scolaire et les jeunes
Les disciples reviennent de Jérusalem. Jésus s'approche, il les rejoint. Jésus se rend présent à ce qu'ils vivent.	PRÉSENCE	

Jésus fait route avec les disciples. Jésus s'entretient avec eux sur ce qui s'est passé. Jésus chemine avec eux. Jésus les guide et les invite à aller plus loin.	ACCOMPAGNEMENT	

Sur la route des jeunes (suite)

Jésus interprète les Écritures. Jésus aide les disciples à découvrir le sens de sa mort.	INTERPRÉTATION	

Jésus mange avec les disciples. Jésus prend le pain, le rompt et leur distribue. Les disciples reconnaissent Jésus.	CÉLÉBRATION	

Jésus remet les disciples en marche. Ils retournent à Jérusalem vers leurs frères et soeurs et deviennent des témoins.	ENVOI	

FICHE SYNTHÈSE B

Des critères d'authenticité

- L'animation pastorale est **présence** aux jeunes. Être présent, c'est accueillir, écouter, respecter, compatir, c'est prendre le temps d'être là où sont les jeunes, c'est LES REJOINDRE SUR LEUR PROPRE TERRAIN.

- L'animation pastorale est **accompagnement**. Accompagner, c'est marcher avec les jeunes, c'est faire confiance. Accompagner, c'est ENTRER EN RELATION, C'EST «ÊTRE AVEC».

- L'animation pastorale est **interprétation**. Interpréter, c'est découvrir le sens profond de ce qui est vécu. C'est apprendre À LIRE LES SIGNES DE LA PRÉSENCE DE DIEU DANS LES GESTES QUOTIDIENS.

- L'animation pastorale est **célébration**. Célébrer, c'est se rassembler autour de Jésus ressuscité. C'est se retrouver ensemble pour FÊTER l'ALLIANCE DE DIEU ET DE SON PEUPLE.

- L'animation pastorale est aussi **envoi**. Envoyer, c'est inviter à l'engagement. C'est SE METTRE AU SERVICE DE SES FRÈRES ET DE SES SOEURS. C'est témoigner de son espérance.

ACTIVITÉ 6

Les apprentissages fondamentaux de l'animation pastorale

Cette activité consiste à faire prendre connaissance des liens de l'animation pastorale avec les fonctions de la religion.

OBJECTIFS:

. connaître les fonctions de la religion et les apprentissages fondamentaux de l'animation pastorale.

. établir des liens entre les fonctions de la religion, les apprentissages fondamentaux et les intentions éducatives en animation pastorale.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	6a.	Les fonctions de la religion	44
	6b.	Les cinq apprentissages fondamentaux	45
	6c	Tableau des fonctions de la religion, des apprentissages fondamentaux et des intentions éducatives en animation pastorale	47
Fiche de travail	6.	Et l'élève...	48

FICHE DE RÉFÉRENCE 6a

Les fonctions de la religion

...Le sociologue américain Andrew Greeley soutient que les fonctions de la religion demeurent aujourd'hui tout aussi actuelles et signifiantes qu'elles pouvaient l'être autrefois. Il ramène ces fonctions à cinq et leur donne des appellations qui représentent autant de besoins fondamentaux ressentis avec acuité par les citoyens de la société moderne.

1. Fonction de **signification**: la religion a pour rôle de révéler le sens profond des réalités humaines.

2. Fonction d'**appartenance**: la religion noue des liens de communion, elle crée des communautés de pensée, de célébration, d'engagement.

3. Fonction d'**intégration**: la religion permet d'accepter et d'intégrer des zones d'existence ou des univers encore indomptés et menaçants (l'avenir, le moi profond, les divisions sociales).

4. Fonction de **contact avec le sacré**: la religion met en relation avec le divin par les rites, les fêtes, les sacrements.

5. Fonction de **guide moral**: la religion donne des pôles de référence pour le choix des valeurs et le discernement dans l'action.

C'est dans la ligne de ces cinq fonctions qu'il faut voir l'apport particulier de l'éducation religieuse au projet éducatif de l'école.

Voies et Impasses 1, n° 49.

FICHE DE RÉFÉRENCE 6b

Les cinq apprentissages fondamentaux

1. Donner un sens à sa vie

L'animation pastorale veut exercer les jeunes à donner un sens à leur vie, par un dialogue constant entre l'Évangile et les réalités de leur existence personnelle et collective. Elle les met en situation concrète de réfléchir sur eux-mêmes, sur leur croissance, sur les faits de la vie scolaire et de la vie familiale, sur les événements du monde. L'animation pastorale est ainsi un lieu de recherche, un lieu de prise de conscience. Un lieu où les élèves s'adonnent à cette tâche difficile et cruciale de déchiffrer leur vie et de lui imprimer progressivement une direction. C'est un atelier de recherche de sens, à la lumière de l'Évangile.

2. Vivre en communion avec les autres

L'animation pastorale aménage aussi des temps et des espaces pour que les jeunes s'exercent à vivre en relations. C'est-à-dire à s'ouvrir, à communiquer, à communi . À cette fin, elle multiplie les expériences vécues d'accueil, d'écoute, de fraternité, de partage. Elle est un atelier d'échange et de rencontre. Un atelier où les jeunes apprennent dans le concret à s'exprimer, à voir les exigences de la solidarité, à comprendre et à dépasser les conflits, à rechercher ensemble les façons de vivre l'Évangile, à s'interpeller réciproquement au nom de leur foi. C'est un atelier d'apprentissage de la vie en commun, de la vie en communion.

3. Entrer en contact avec Dieu

L'animation pastorale veut aussi procurer aux jeunes l'occasion d'entrer en contact véritable avec Dieu. Les cours ou les discours sur Dieu seraient bien courts si l'occasion n'était donnée aux jeunes de faire l'expérience du dialogue intime avec Lui. L'animation pastorale cherche à créer un environnement favorable à la rencontre de Dieu en suscitant des lieux et des moments propices à la prière, au silence, à la lecture de la Parole, à des célébrations sacramentelles intensément vécues. C'est un atelier d'apprentissage de la prière, de la méditation, de la célébration.

4. Orienter ses conduites morales

L'animation pastorale propose encore aux jeunes des projets ou des engagements à la mesure de leurs intérêts et de leurs capacités. Elle veut être un lieu où jeunes et adultes cherchent ensemble à articuler la foi et la pratique morale, sans quitter le terrain de leur vie quotidienne, au coeur même des expériences et des tâches qui s'imposent à eux. Chacun s'y exerce à nommer et poursuivre des valeurs, à devenir sensible aux appels et aux cris du monde, en commençant par ceux qui surgissent à l'intérieur même de l'école et dans le voisinage. C'est un lieu de l'expérience directe du partage et du don. C'est un atelier d'apprentissage de la conduite morale, de l'engagement inspiré et motivé par la foi en Jésus-Christ.

5. Établir des liens

L'animation pastorale se présente enfin comme un lieu où les jeunes s'exercent à relier leurs divers apprentissages, dans les sciences, dans les arts, en littérature et en histoire, avec leur évolution personnelle au plan humain et spirituel. L'atelier de pastorale a ceci de spécifique qu'il propose aux jeunes une approche globale qui leur permet de ressaisir leur vie dans sa totalité et de tisser des liens entre ce que leur révèle la foi chrétienne et ce qu'ils découvrent en eux-mêmes, dans leurs études, dans leur milieu, dans le monde où ils grandissent. C'est un atelier d'apprentissage de l'intégration personnelle de la culture et de la foi, un atelier où se forgent les premières synthèses de vie.

Voies et Impasses 5, n^os^ 19 à 23.

FICHE DE RÉFÉRENCE 6C

Tableau des fonctions de la religion, des apprentissages fondamentaux et des intentions éducatives en animation pastorale

	Fonctions de la religion	Apprentissages fondamentaux	Intentions éducatives au primaire	Intentions éducatives au secondaire
1.	La signification	Apprentissage d'un sens à la vie	Regarder sa vie à la lumière de l'Évangile.	Reconnaître dans sa vie le surcroît de sens et de dynamisme apporté par l'Évangile.
2.	L'appartenance	Apprentissage de la vie en commun et en communion	Développer des liens de fraternité et de solidarité.	Développer les liens de fraternité et de solidarité évangélique avec les autres.
3.	Le contact avec le sacré	Apprentissage du contact avec Dieu	Exprimer sa foi par la prière, le rite et les symboles de la tradition chrétienne.	Entrer en relation avec Dieu par les symboles de la tradition chrétienne et ceux de son univers culturel.
4.	Le guide moral	Apprentissage de la conduite morale	Engager sa foi dans des actions qui témoignent des valeurs évangéliques.	Développer des attitudes responsables dans des projets d'action et d'engagement chrétien.
5.	L'intégration	Apprentissage des liens à tisser au fur et à mesure de la croissance	Intégrer les différentes facettes de son expérience intellectuelle, affective, sociale, spirituelle et religieuse.	Établir des liens entre son expérience religieuse et sa vie intellectuelle, affective, culturelle et sociale.
	Voies et Impasses 1, n° 49.	**Voies et Impasses 5**, nos 19 à 23.	**Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au primaire et à l'éducation préscolaire**, p. 11.	**Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au secondaire** p. 11.

FICHE DE TRAVAIL 6

Et l'élève ...

Pour chacun des apprentissages, indique les habiletés que l'élève est invité à développer.

1. Par l'apprentissage d'un **sens à la vie**, l'élève sera capable de ...
2. Par l'apprentissage de la **vie en commun et en communion**, l'élève sera capable de ...
3. Par l'apprentissage du **contact avec Dieu**, l'élève sera capable de ...
4. Par l'apprentissage des **conduites morales**, l'élève sera capable de ...
5. Par l'apprentissage des **liens à tisser** au fur et à mesure de la croissance, l'élève sera capable de ...

ACTIVITÉ 7

Un rôle particulier et des tâches définies

Cette activité permettra au nouveau personnel de mieux saisir son rôle ainsi que l'apport éducatif de l'animation pastorale dans la croissance de l'élève.

OBJECTIF: préciser le rôle particulier et les tâches de l'intervenant et de l'intervenante en animation pastorale scolaire.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	7a.	Les activités pastorales	50
	7b.	La fonction de la personne chargée de l'animation pastorale au primaire	51
	7c.	La fonction de l'animatrice, de l'animateur de pastorale au secondaire	52
	7d.	Les tâches du personnel affecté à l'animation pastorale	53
Fiche de travail	1.	Quoi dire?	54

FICHE DE RÉFÉRENCE 7a

Les activités pastorales

Article 21

La personne chargée de l'animation pastorale à l'école primaire et l'animateur de pastorale à l'école secondaire réalisent des activités en animation pastorale catholique conformément aux répertoires d'objectifs approuvés par le Comité catholique.

Commentaire

Les activités pastorales, au primaire et au secondaire, sont réalisées dans le cadre général d'un programme préparé à la commission scolaire, sous la responsabilité du conseiller ou de la conseillère en éducation chrétienne.

Ce programme prend en compte les besoins des élèves et des écoles; il s'inscrit dans les orientations définies par le Comité catholique dans *Voies et Impasses 5*, publié en 1980.

Des répertoires d'objectifs et des guides de planification, publiés par le ministère de l'Éducation, sont mis à la disposition des personnes responsables de l'animation pastorale.

Les activités de l'animation pastorale comportent certains accents spécifiques selon qu'elles sont destinées aux élèves du primaire ou du secondaire. Cependant, elles se situent toutes dans l'ordre de l'agir évangélique et de l'expression de la foi et contribuent tant au développement de l'élève qu'à la vitalité du milieu scolaire. À cet égard, il est normal que la planification et l'évaluation annuelles des activités de l'animation pastorale soient présentées à la direction de l'école et discutées avec elle. La personne chargée de l'animation pastorale à l'école primaire réalise souvent ses activités, avec l'aide de bénévoles, des parents pour la plupart, qui interviennent à l'école avec l'assentiment de la direction d'école.

Les activités de l'animation pastorale sont de participation libre. Elles respectent les libertés de conscience et de religion. L'école devrait aussi prévoir des activités autres pour les élèves qui ne participent pas aux activités de l'animation pastorale.

Règlement du Comité catholique.

FICHE DE RÉFÉRENCE 7b

La fonction de la personne chargée de l'animation pastorale au primaire

Le rôle principal de la personne chargée de l'animation pastorale au primaire consiste à participer à l'élaboration et à la mise en application de programmes et d'activités pastorales auprès des élèves pour favoriser l'approfondissement, l'expression et l'engagement de leur foi dans leur milieu de vie.

Les tâches de la personne chargée de l'animation pastorale au primaire se regroupent autour de quatre catégories d'activités: les activités d'animation, les activités d'accompagnement, les activités de collaboration et les activités de perfectionnement, de planification et d'évaluation.

Dans cette perspective, la personne chargée de l'animation pastorale au primaire:

- organise et réalise des activités à l'intention des élèves afin de leur permettre de faire l'apprentissage de la vie et des valeurs évangéliques;
- assure une présence auprès des élèves afin de les accompagner dans leur croissance personnelle et religieuse et les réfère, s'il y a lieu, au personnel professionnel;
- collabore avec le personnel de l'école en vue de créer un environnement propice à la croissance humaine, spirituelle, morale et religieuse des élèves;
- participe aux activités de l'école notamment, en ce qui concerne le projet éducatif et l'évaluation du vécu confessionnel;
- participe aux rencontres de perfectionnement, de planification et d'évaluation;
- entretient les liens et les concertations nécessaires avec l'école, la famille et la communauté chrétienne.

Direction de l'enseignement catholique, Mai 1991

FICHE DE RÉFÉRENCE 7c

La fonction de l'animatrice, de l'animateur de pastorale au secondaire

Nature du travail

Les emplois d'animateur de pastorale comportent plus spécifiquement l'élaboration et la réalisation de programmes d'activités de culte, de pastorale, de liturgie dans l'école, de même que le counselling religieux ou moral des élèves et l'assistance au personnel chargé de l'enseignement religieux et moral.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- théologie;
- pastorale;
- sciences religieuses.

Détenir, de plus, un mandat pastoral émis par l'Évêque du diocèse où se trouve la commission.

Quelques attributions caractéristiques

L'animateur de pastorale suscite dans la communauté scolaire les conditions favorables à des expériences de vie chrétienne au sein des activités d'apprentissage et de formation proposées par l'école.

Il sensibilise le personnel de l'école aux finalités de l'éducation chrétienne.

Il collabore de façon particulière avec le personnel chargé de l'enseignement religieux et moral.

Il réalise, avec les élèves et le personnel de l'école, des expériences variées de vie chrétienne et fournit, notamment, des occasions de participation liturgique apostolique.

Il répond aux besoins de counseilling spirituel ou moral.

Il contribue à l'information des parents sur la vie chrétienne de l'école et favorise la participation des communautés chrétiennes à l'éducation de la foi des élèves.

Plan de classification, personnel professionnel, commissions scolaires pour catholiques, 15 mai 1987, p. 6.

FICHE DE RÉFÉRENCE 7f

Tâches du personnel affecté à l'animation pastorale

CATÉGORIES	OBJECTIFS	DESTINATAIRES	ACTIVITÉS
Activités d'animation	Permettre à l'élève de faire l'expérience et l'apprentissage de la vie et des valeurs évangéliques.	- Les groupes d'élèves	. Activités planifiées pour chaque année du secondaire . Activités reliées à l'enseignement moral et religieux catholique . Activités centrées sur les «temps forts» de la vie . Comités, mouvements à caractère religieux
Activités d'accompagnement	Permettre à l'élève d'être accompagné dans sa croissance personnelle et religieuse.	- L'élève - Les groupes d'élèves	. Présence éducative . Relation d'aide . Accompagnement spirituel
Activités de collaboration	Permettre à l'élève de vivre dans un environnement propice à sa croissance personnelle et religieuse.	- Les enseignants en enseignement moral et religieux catholique - Le directeur de l'école et le personnel - Les parents - Les agents de la pastorale diocésaine et paroissiale	. Rencontres diverses . Activités planifiées . Participation à des réunions . Projets de concertation . ...
Activités de perfectionnement, de planification et d'évaluation	Favoriser la qualité de l'action pastorale		. Rencontres planifiées

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au primaire et à l'éducation préscolaire, p. 13.

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au secondaire, p. 15.

FICHE DE TRAVAIL 7

Quoi dire?

C'est le début de l'année scolaire, la direction de l'école t'invite à faire partie du comité du projet éducatif. La première rencontre consiste à faire ressortir comment chaque service se justifie en termes éducatifs.

En préparant ta communication, tu fais ressortir les éléments de ta fonction (rôle et tâches) qui te permettent d'affirmer que le service d'animation pastorale apporte une dimension particulière au projet éducatif de l'école catholique.

Les éléments de ma fonction:

ACTIVITÉ 8

Un processus d'apprentissage

Cette activité se rapporte à la façon de concevoir l'apprentissage en animation pastorale.

OBJECTIF: comprendre le processus par lequel une personne intériorise progressivement une valeur.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	8a.	L'intériorisation progressive d'une valeur	56
	8b.	La taxonomie du domaine affectif	58
	8c.	Le processus interne: un modèle d'intériorisation	59
	8d.	Indications des Guides de planification sur l'intériorisation progressive d'une valeur	60
	8e.	Exemple d'intériorisation d'une valeur	61
	8f.	Information relative à la vidéo sur l'intériorisation progressive d'une valeur	62
	8g.	Texte de la vidéo: l'intériorisation d'une valeur	63
Fiches de travail	8a.	Graduellement...	72
	8b.	Une progression	73
	8c.	Diane, la joggeuse	74

FICHE DE RÉFÉRENCE 8a

L'intériorisation progressive d'une valeur

L'échelle taxonomique

L'échelle d'intériorisation utilisée dans ce *Répertoire* est la plus souvent désignée par le terme «échelle taxonomique». C'est en quelque sorte une méthode d'identification du niveau de réaction de l'élève à l'intervention de l'éducateur, du point de vue des comportements observables. Le chapitre 3 sur l'évaluation précisera l'utilisation d'une telle échelle ainsi que ses limites. Dès maintenant, il convient cependant de préciser le sens donné à chacun des échelons de l'échelle.

Niveau 1: Réception

À ce niveau, l'élève prend conscience de la richesse de la vie, de la complexité des sentiments, d'une situation, etc. La prise de conscience est précise, exacte, sélective, significative.

Échelon 1.1: conscience (ou percevoir)

L'élève est attiré vers ..., il en arrive à une constatation faite avec une clarté suffisante.

Échelon 1.2: volonté de recevoir (ou accueillir)

L'élève prête son attention à ce qui lui est présenté. Il est disposé à ..., porté ..., enclin à ..., sensible à ...

Échelon 1.3: attention dirigée, préférentielle (ou sélectionner)

L'élève porte son attention sur un fait, un sentiment, une attitude en particulier; il fait même observer à d'autres ce qui l'attire, il observe lui-même avec finesse.

L'intériorisation progressive d'une valeur (suite)

Niveau 2: Réponse

À ce niveau, les objectifs sont de l'ordre de l'action, de l'expérience, du faire.

Échelon 2.1: assentiment

L'élève répond à une invitation, il fait quelque chose à la demande de quelqu'un.

Échelon 2.2: volonté de répondre

Spontanément, l'élève choisi de poser un geste.

Échelon 2.3: satisfaction à répondre

L'élève poursuit une activité; maintient une attitude et en éprouve de la satisfaction.

Niveau 3: valorisation

À l'élémentaire, on s'attend qu'à un début de valorisation chez les élèves plus âgés.

Échelon 3.1: acceptation d'une valeur

L'élève a tendance à considérer comme souhaitable un geste, un comportement, une attitude. Il les recherche de façon régulière.

Répertoire d'objectifs en animation pastorale pour le primaire et l'éducation préscolaire, p. 33 et 34.

FICHE DE RÉFÉRENCE 8b

La taxonomie du domaine affectif

INTÉRIORISATION CROISSANTE

1-0 Réception

1.1 prendre conscience
1.2 volonté de recevoir
1.3 attention dirigée

2-0 Réponse

2.1 sur demande
2.2 spontanément de lui-même
2.3 de lui-même avec plaisir

3-0 Valorisation

3.1 accepter une valeur (améliorer sa compétence)
3.2 préférer une valeur
3.3 s'engager pour une valeur

4-0 Organisation

4.1 conceptualiser
4.2 organiser un système de valeurs

5-0 Caractérisation

5.1 disposition généralisée
5.2 finalement caractérisée

Répertoire d'objectifs en animation pastorale pour les élèves du cours secondaire, p. 127

FICHE DE RÉFÉRENCE 8c

Le processus interne: un modèle d'intériorisation

Le résultat des recherches effectuées dans le domaine du développement affectif invite à concevoir le processus de l'élection des valeurs dans la perspective d'une intériorisation progressive.

Sous cet angle, favoriser le processus de croissance dans le domaine affectif, implique que soient prises en considération les affirmations suivantes:

- l'attention accordée à une réalité invite à réagir, à faire quelque chose;
- agir à cause d'une réalité permet de lui donner de l'importance, de la valeur;
- agir régulièrement à cause d'une réalité, considérée comme souhaitable, permet de posséder la valeur qu'elle représente.

Ces données fondent la taxonomie utilisée dans ce répertoire. Elles inspirent le choix des objectifs présentés dans le chapitre 2.

Répertoire d'objectifs en animation pastorale pour les élèves du cours secondaire, p. 38.

Distinction entre le domaine cognitif et le domaine affectif

Dans un apprentissage relevant du **domaine cognitif**, plus on progresse, plus les opérations et les habiletés intellectuelles deviennent complexes. Pour graduer et articuler de tels apprentissages, on considère la complexité de leurs contenus. C'est là le fil conducteur dont on se sert.

Dans le **domaine affectif** par contre, le principe de base utilisé dans la taxonomie est celui de «l'intériorisation». L'intériorisation est le processus interne par lequel la personne attache progressivement de l'importance à des valeurs. Elle va de la simple attention portée à une valeur jusqu'à l'intégration de cette valeur comme trait caractéristique de la personnalité.

Répertoire d'objectifs en animation pastorale pour les élèves du cours secondaire, p. 45.

FICHE DE RÉFÉRENCE 8d

Indications des Guides de planification sur l'intériorisation progressive d'une valeur

- Description du cheminement d'intériorisation p. 25
- Composantes d'une valeur p. 123 à 128
- Exemple d'intériorisation d'une valeur p. 129 à 131

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au primaire et à l'éducation préscolaire

- Description du cheminement d'intériorisation p. 32
- Une façon de se représenter et d'organiser l'apprentissage d'une valeur évangélique p. 95
- Réflexion sur le cheminement progressif de l'élève engagé dans des situations d'apprentissage en animation pastorale p. 151 à 162
- Description des catégories d'objectifs du domaine affectif p. 165 à 169

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au secondaire

FICHE DE RÉFÉRENCE 8e

Exemple d'intériorisation d'une valeur

LA JOGGEUSE

RÉCEPTION

1.1 (B)	1.2 (E)	1.3 (I)
Diane **voit** son voisin Michel courir sur le trottoir.	Diane **voit souvent** Michel courir et sa **curiosité** est piquée.	Diane rencontre brièvement Michel et obtient **quelques renseignements**.
Elle **constate** qu'il porte des vêtements particuliers.	Elle est **attirée** par un article de journal portant sur le «jogging» que la photo de Michel illustre.	À son conseil, elle **regarde** des émissions de télé sur le sujet, ce qui lui donne **une bonne idée** du «jogging».
Elle est **intriguée**.	Elle désire **en savoir plus long**.	Elle va **voir passer** des marathoniens.

RÉPONSE

2.1 (C)	2.2 (G)	2.3 (F)
Diane revoit Michel après quelques mois. Elle **est invitée** à courir avec lui.	Diane **a le goût** de courir mais Michel refuse à cause d'une grippe.	Diane trouve que le «jogging» solitaire est **satisfaisant**.
À force d'arguments et d'encouragements, elle **acquiesce**.	Elle est hésitante mais **décide de s'y mettre** pour cette fois.	Elle n'est pas experte mais y trouve beaucoup de **plaisir**.
Parfois, elle **consent** à répéter l'expérience quand Michel le lui offre.	Elle **refait seule** du «jogging» à quelques reprises et s'en trouve bien.	

VALORISATION

3.1 (A)	3.2 (H)	3.3 (D)
Diane, occasionnellement, **invite ses amis à l'accompagner**.	Diane s'entraîne 3 ou 4 fois par semaine avec **intérêt et assiduité**.	Diane a participé à **plusieurs marathons** déjà.
Elle cherche à **améliorer sa pratique** et tente de **mieux comprendre** son intérêt.	Elle **se documente** sur le sujet. Elle **participe** à un panel.	Elle **identifie et explique** les bienfaits du «jogging».
Elle songe **à s'inscrire** à un marathon.	Elle consacre **beaucoup de** ses loisirs au «jogging».	Elle **guide** d'autres «joggers» et est **vice-présidente** d'un mouvement pour le «jogging».

Extraits du *Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au primaire et à l'éducation préscolaire*, p. 130 et 131.

N.B. Les chiffres entre paranthèses ( ) après chaque échelon réfère à l'exercice de la fiche de travail 8c.

FICHE DE RÉFÉRENCE 8f

Information relative à la vidéo
sur l'intériorisation progressive d'une valeur

VIDÉO POUR L'ANIMATION PASTORALE SCOLAIRE

FICHE TECHNIQUE

TITRE DE LA VIDÉO :	L'INTÉRIORISATION D'UNE VALEUR
CODE :	3599
DURÉE :	18 minutes, 20 secondes
DATE DE RÉALISATION :	Octobre 1991
DESCRIPTION :	Une illustration des trois premiers niveaux du processus d'intériorisation d'une valeur à partir de l'exemple du jogging (taxonomie du domaine affectif). La vidéo rend compte des différentes phases vécues par Diane pour devenir progressivement une mordue du jogging. Des explications sur les niveaux d'intériorisation suivent chaque séquence.
RÉALISATEUR :	Centre St-Pierre
PRODUCTEUR :	Direction de l'enseignement catholique Ministère de l'Éducation
DISTRIBUTEUR :	Direction des communications Ministère de l'Éducation

FICHE DE RÉFÉRENCE 8g

TEXTE DE LA VIDÉO

L'INTÉRIORISATION D'UNE VALEUR

Direction de l'enseignement catholique
Mai 1992

INTRODUCTION

Bonjour et bienvenue à la présentation de cette vidéo qui vous amènera sur le terrain des valeurs. Comme vous le savez, le rôle premier du personnel affecté à l'animation pastorale scolaire consiste à aider les élèves à faire l'apprentissage de la vie et des valeurs évangéliques. Pour soutenir ce personnel, le ministère de l'Éducation propose une approche qui respecte le long cheminement que suppose l'acquisition d'une valeur. Il s'agit du **processus d'intériorisation d'une valeur**.

Le processus d'intériorisation d'une valeur comporte cinq niveaux : la réception, la réponse, la valorisation, l'organisation et la caractérisation. La présente vidéo traitera des trois premiers niveaux seulement, c'est-à-dire les trois niveaux qui correspondent au cheminement des élèves. Chacun de ces niveaux comprend trois échelons.

Le processus d'intériorisation d'une valeur, c'est en quelque sorte une échelle dont il faut gravir chaque échelon pour faire sienne une valeur. En voici une illustration: voyons comment Diane est devenue une mordue du jogging.

Après une longue soirée avec des amis, Diane s'était levée plus tard ce matin là. Profitant du congé qu'elle s'était accordé, elle était bien contente d'y aller à son rythme.

Encore un peu dans ses rêves, elle réfléchissait à la façon dont elle organiserait sa journée.

Une chose était certaine, la belle température invitait à sortir de la maison.

RÉCEPTION

Soudain, elle aperçut son nouveau voisin. Elle constata qu'il était en tenue sportive.

Elle s'étonna de le voir courir en pleine matinée.

La scène se répéta plusieurs fois durant les semaines qui suivirent. Diane se demandait comment son voisin pouvait bien arriver à courir ainsi tous les jours. Mais en même temps, elle le trouvait beau et prenait un certain plaisir à le voir passer devant chez elle.

D'une fois à l'autre, l'énergie et la persistance du coureur augmentaient la curiosité de Diane.

Un jour, Diane fut attirée par la photo de son voisin dans le journal local. Elle lut avec intérêt l'article qui vantait les avantages du jogging.

En plus d'apprendre que son voisin s'appelait Michel, Diane découvrit par sa lecture ce qui le motivait tant à courir tous les jours. Elle restait avec plusieurs questions sans réponse mais cet article lui avait donné le goût d'en savoir plus long.

Nous avons vu Diane s'engager dans le premier niveau de l'intériorisation d'une valeur : la réception.

* * *

PRISE DE CONSCIENCE (1.1)

Dans un premier temps, elle fait une simple prise de conscience. Elle se trouve en présence d'une situation qui ne lui est pas familière : le jogging. Diane perçoit d'abord des informations très générales sur le jogging :

- elle aperçoit son nouveau voisin dans le parc;
- constate qu'il a une tenue particulière;
- s'étonne de le voir courir à cette heure là.

La prise de conscience, c'est le moment où une personne est attirée par un message relatif à une valeur, le moment où elle prend connaissance d'une situation d'une façon très simple, à partir, par exemple, de ce qu'elle voit ou de ce qu'elle entend.

VOLONTÉ DE RECEVOIR (1.2)

Mais elle n'en reste pas à ses premières perceptions. Elle manifeste sa volonté d'aller plus loin, de recevoir un message; elle prend en considération ce qu'elle a observé à propos du jogging :

- elle se questionne sur la régularité du coureur,
- devient de plus en plus curieuse;
- s'informe au sujet du sport pratiqué par son nouveau voisin, qu'elle trouve d'ailleurs bien de son goût;
- elle veut en savoir davantage sur lui et bien entendu sur le jogging.

La volonté de recevoir marque le moment où une personne accepte et souhaite recevoir un message relatif à une valeur. Elle est d'accord pour recevoir de l'information. À ce stade, la motivation repose très souvent sur des éléments affectifs.

RÉCEPTION (suite)

Un soir qu'elle rentrait du travail, Diane rencontra Michel. Elle en profita pour le féliciter de l'article paru dans le journal à son sujet et pour l'interroger sur le sport qu'il pratiquait avec une telle passion.

Michel lui donna quelques renseignements. Mais comme il était pressé, il lui suggéra de regarder une émission de télévision qui traiterait de ce sujet le samedi suivant.

Diane suivit le conseil de Michel. Cela lui permit d'avoir une bonne idée de la nature et des conditions d'exercice du jogging.

L'intérêt de Diane persistait. Quelques semaines plus tard, après avoir regardé le début du marathon de Montréal à la télé, elle se rendit voir passer les coureurs; elle les trouvait bien courageux.

ATTENTION DIRIGÉE (1.3)

L'intérêt de Diane continue de grandir. Son attention est dirigée sur différents aspects du jogging :

- elle interroge Michel et complète ses informations par une émission de télé;
- elle se rend même observer des personnes qui s'adonnent au jogging;
- et est fascinée par leur détermination.

Au dernier échelon de la réception, une personne accorde une attention particulière au message reçu. Elle en saisit maintenant l'essentiel et manifeste de l'intérêt pour progresser dans l'intégration de cette valeur.

* * *

Le niveau réception, c'est un temps de sensibilisation. À ce niveau une personne prend conscience de l'existence d'une valeur donnée. Elle est touchée dans ses émotions, rejointe dans son affectivité et porte un intérêt soutenu pour des messages relatifs à cette valeur. C'est alors que cette personne est prête à poser des gestes conformes à cette valeur.

RÉPONSE

Quelques mois plus tard, Diane revenait de faire son épicerie et elle rencontra Michel de nouveau. Ils conversèrent un peu et Michel termina en invitant Diane à venir courir avec lui le lendemain matin. Elle resta un peu surprise; elle n'avait jamais pensé qu'elle pourrait faire du jogging. Mais, devant l'insistance et l'encouragement de Michel, elle accepta, en se disant qu'elle ne perdait pas grand chose à essayer.

Diane trouva l'expérience difficile. Mais lorsque Michel l'invitait, elle consentait à la répéter, parfois avec réticence, parfois avec intérêt.

Elle prit tellement goût à courir avec lui qu'elle décida un matin de devancer l'offre de Michel et d'aller le rejoindre chez lui. Malheureusement, il avait une grosse grippe. Ce qui voulait dire : pas de jogging ce jour-là. Mais Diane se dit en elle-même : «puisque je suis prête, pourquoi ne pas y aller toute seule?» Elle décida alors de s'y mettre et de faire son propre exercice. Ce qu'elle voulut d'ailleurs refaire seule au cours des mois suivants.

Diane franchit maintenant le deuxième niveau de l'intériorisation d'une valeur : la réponse.

* * *

ASSENTIMENT (2.1)

D'abord, Diane pose un geste sur demande; elle accepte de faire du jogging avec Michel :

- parce que ce dernier l'invite;
- elle se met en piste sans trop savoir ce qui l'attend (elle fait confiance à Michel);
- elle consent même à répéter l'expérience malgré les nombreuses difficultés que cela suppose.

Au premier échelon de la réponse, une personne répond ou agit en conformité avec une valeur lorsqu'elle y est invitée. Elle répond d'autant plus aisément qu'elle admire les personnes qui l'invitent à poser des gestes ou qu'elle apprécie le contexte dans lequel le geste sera posé. La dimension affective est encore très présente.

VOLONTÉ DE RÉPONDRE (2.2)

Puis, petit à petit, après plusieurs expériences de jogging avec Michel, Diane en arrive à faire du jogging d'elle-même. Elle prend goût au jogging plus pour le sport, que pour Michel. D'ailleurs :

- elle devance l'invitation de Michel et fait du jogging seule;
- d'abord parce que celui-ci ne peut pas l'accompagner;
- mais ensuite, par choix, à plusieurs reprises.

À cet échelon de la réponse, une personne agit d'elle-même, de son propre gré, en conformité avec une valeur. Par contre, elle a encore besoin d'une bonne dose de soutien et d'encouragement pour poursuivre dans cette voie.

RÉPONSE (suite)

La pratique du jogging en solitaire lui procurait beaucoup de satisfaction. Elle y découvrait une confiance plus grande en elle-même, une certaine discipline personnelle, un véritable bien-être physique, et même de nouveaux amis. Sans être une experte, elle se livrait à cette activité avec beaucoup de plaisir. Michel l'accompagnait souvent, mais elle n'avait plus besoin de lui pour se mettre en piste.

SATISFACTION À RÉPONDRE (2.3)

Enfin, Diane trouve de plus en plus de satisfaction à courir. Elle s'adonne à ce sport avec plaisir, voire avec entrain

- puisqu'elle se sent capable;
- qu'elle est suffisamment disciplinée;
- et qu'elle en retire un certain bien-être.

Au dernier échelon de la réponse, une personne agit d'elle-même, avec enthousiasme, avec plaisir, en conformité avec une valeur. Elle découvre une motivation plus intérieure qu'auparavant.

* * *

L'ensemble du niveau réponse est centré sur l'action. Il manifeste ce qui se passe chez une personne lorsque celle-ci décide d'agir ou de réagir en conformité avec le message reçu. On constate que la personne consent d'abord à faire ce qu'on lui propose puis, graduellement, après un certain temps, elle prend l'initiative d'agir en l'absence de stimulations extérieures pour en arriver à trouver du plaisir, de la satisfaction, en posant des gestes appropriés à la valeur proposée.

VALORISATION

Diane atteint finalement le troisième niveau du processus d'intériorisation d'une valeur : la valorisation.

* * *

ACCEPTATION D'UNE VALEUR (3.1)

Diane effectue un premier pas dans la valorisation, elle accepte une valeur, elle accorde une certaine importance au jogging :

- suffisamment pour inviter quelques amis à essayer le jogging;
- suffisamment pour chercher à devenir plus performante;
- et pour découvrir de plus en plus l'importance de faire du jogging.

Accepter une valeur, c'est croire à sa pertinence. C'est agir régulièrement pour mieux la vivre. Il s'agit d'une acceptation qui n'est pas définitive mais suffisamment forte pour s'améliorer dans la pratique de cette valeur et vouloir être identifié à cette valeur.

PRÉFÉRENCE POUR UNE VALEUR (3.2)

Diane continue dans la valorisation. Elle accepte non seulement une valeur, mais préfère une valeur, elle fait une place de choix au jogging dans sa vie :

- elle court plusieurs fois par semaine;
- elle décide d'arrêter de fumer;
- elle met beaucoup de temps à se documenter.

Préférer une valeur, c'est la privilégier parmi d'autres. Cet échelon est caractérisé par la persistance et la disposition à mettre beaucoup de temps et d'énergie à ce que l'on croit. C'est le moment où apparaît un engagement assez profond pour rechercher, pour désirer une valeur.

À l'occasion, Diane se surprenait à inviter certaines connaissances à faire l'essai de son nouveau sport. Elle essayait elle-même d'améliorer sa pratique en achetant des vêtements plus appropriés, en faisant attention à son rythme cardiaque, en lisant des revues sur le sujet, etc.

Elle avait même songé à s'inscrire à un marathon. Mais, pour cela, il lui faudrait arrêter de fumer; elle avait diminué, mais ce n'était pas suffisant. Elle continuait pourtant à y penser et elle cherchait à mieux comprendre les exigences de cette activité physique.

Le temps passait et Diane ne lâchait pas. Elle continuait à courir avec assiduité, trois ou quatre fois par semaine, toujours avec le même intérêt. Elle avait finalement cessé de fumer.

Elle prenait aussi le temps de se documenter sérieusement sur le sujet. Elle consacrait une grande partie de ses temps libres au jogging.

VALORISATION (suite)

Après quelques années, elle avait participé à plusieurs marathons. Elle connaissait et pouvait expliquer tous les bienfaits du jogging.

Dans son quartier, elle guidait maintenant un groupe de "joggeurs" et "joggeuses". Elle s'était engagée dans des groupes intéressés à promouvoir ce sport. Ses amis la taquinaient en la surnommant "Diane la joggeuse".

ENGAGEMENT POUR UNE VALEUR (3.3)

Le dernier pas de Diane dans la valorisation, c'est de s'engager pour une valeur; elle en est rendue à s'adonner au jogging avec passion :

- elle participe à tous les marathons possibles;
- et connaît toutes les facettes du sport qu'elle pratique;
- elle initie d'autres personnes au jogging et côtoie des spécialistes de ce sport.

S'engager pour une valeur, c'est militer en sa faveur. À ce stade, la personne cherche à convaincre les autres de s'adonner à ce qui la passionne. Son engagement pour une valeur est permanent et manifeste un degré élevé de certitude. Elle y consacre une énergie considérable.

* * *

Le niveau valorisation correspond à l'acquisition de convictions. À ce niveau, la personne accorde de plus en plus d'importance à une valeur jusqu'à ce qu'elle lui inspire un comportement stable et permanent. C'est la démonstration d'un engagement individuel, d'une croyance, d'un témoignage approfondi et délibéré.

CONCLUSION

Comme vous avez pu le constater, intégrer une valeur dans sa vie, c'est une démarche qui requiert du temps. Beaucoup de temps. C'est un apprentissage qui se fait progressivement, petit à petit. C'est en quelque sorte un mouvement qui part de l'extérieur de la personne pour aller vers son intérieur, dans le respect de sa liberté. Intérioriser une valeur est le résultat d'un long et profond cheminement. C'est le résultat d'interactions variées et multiples. C'est le résultat d'essais et de recommencements.

L'illustration présentée dans la vidéo est succincte et condensée; elle ne rend pas compte de toute la complexité reliée à l'acquisition d'une valeur. La vidéo permet toutefois de constater l'importance de la dimension affective et de la nécessité d'un accompagnement soutenu pour qu'une personne progresse dans l'apprentissage d'une valeur.

En animation pastorale, le processus d'intériorisation d'une valeur est appliqué à l'apprentissage des valeurs évangéliques. Il permettra de formuler des objectifs qui traduisent correctement les changements intérieurs proposés aux élèves, c'est-à-dire les objectifs de réception, de réponse et de valorisation à poursuivre dans les activités pastorales auprès des groupes d'élèves. Bien sûr, tous les échelons présentés dans l'illustration ne sont pas accessibles à tous les groupes d'élèves; tout dépend du bout de chemin parcouru. Vous trouverez des indications pertinentes à ce sujet dans les guides de planification ainsi que dans la vidéo sur le plan des interventions produits par le ministère de l'Éducation.

J'espère que ces indications vous seront utiles et qu'elles vous auront permis de mieux comprendre comment une personne, comment un, une élève, accorde de plus en plus d'importance à une valeur dans sa vie.

FICHE DE TRAVAIL 8a

Graduellement ...

Au cours de son existence, chaque personne est en contact avec un certain nombre de valeurs. À un certain moment, sa vie s'organise autour de quelques valeurs qu'elle privilégie. Celles-ci orientent ses choix, ses décisions et peuvent caractériser toute sa vie.

À partir de ton histoire personnelle ou de celle d'une autre personne,

. repère une valeur devenue très importante dans ta vie ou dans sa vie;

. retrace les personnes qui ont exercé une influence sur toi ou sur elle;
les événements marquants;
les gestes posés; en fait, ce qui a permis à cette valeur de prendre une telle importance dans ta vie ou dans da vie.

Personnes	Événements	Gestes

FICHE DE TRAVAIL 8b

Une progression

Pour chaque échelon du processus d'intériorisation d'une valeur, inscris dans les carrés ci-dessous ce qui se passe chez l'élève lorsqu'il intériorise une valeur.

Le processus d'intériorisation des valeurs

RÉCEPTION		
1.1	1.2	1.3
RÉPONSE		
2.1 (C)	2.2 (G)	2.3 (F)
VALORISATION		
3.1 (A)	3.2 (H)	3.3 (D)

FICHE DE TRAVAIL 8c

Diane, la joggeuse

Voici l'histoire de Diane. Cette dernière est devenue une mordue du jogging après avoir franchi les différentes étapes du processus d'intériorisation d'une valeur.

Les étapes du cheminement de Diane indiquées dans les carrés ci-dessous sont désordonnées.

Replace ces étapes dans leur ordre en inscrivant sur chaque échelon la lettre de la séquence vécue par Diane en correspondance avec cet échelon.

Réception			Réponse			Valorisation		
___	___	___	___	___	___	___	___	___
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3

A Diane, occasionnellement, **invite ses amis à l'accompagner.** Elle cherche à **améliorer sa pratique** et tente de **mieux comprendre** son intérêt. Elle songe **à s'inscrire** à un marathon.	**B** Diane **voit** son voisin Michel courir sur le trottoir. Elle **constate** qu'il porte des vêtements particuliers. Elle est **intriguée**.	**C** Diane revoit Michel après quelques mois. Elle **est invitée** à courir avec lui. À force d'arguments et d'encouragements, elle **acquiesce.** Parfois, elle **consent** à répéter l'expérience quand Michel le lui offre.
D Diane a participé à **plusieurs marathons** déjà. Elle **identifie et explique** les bienfaits du «jogging». Elle **guide** d'autres «joggers» et est **vice-présidente** d'un mouvement pour le «jogging».	**E** Diane **voit souvent** Michel courir et sa **curiosité** est piquée. Elle est **attirée** par un article de journal portant sur le «jogging» que la photo de Michel illustre. Elle désire **en savoir plus long.**	**F** Diane trouve que le «jogging» solitaire est **satisfaisant.** Elle n'est pas experte mais y trouve beaucoup de **plaisir**.
G Diane **a le goût** de courir mais Michel refuse à cause d'une grippe. Elle est hésitante mais **décide de s'y mettre** pour cette fois. Elle **refait seule** du «jogging» à quelques reprises et s'en trouve bien.	**H** Diane s'entraîne 3 ou 4 fois par semaine avec **intérêt et assiduité.** Elle **se documente** sur le sujet. Elle **participe** à un panel. Elle consacre **beaucoup de** ses loisirs au «jogging».	**I** Diane rencontre brièvement Michel et obtient **quelques renseignements.** À son conseil, elle **regarde** des émissions de télé sur le sujet, ce qui lui donne **une bonne idée** du «jogging». Elle **va voir passer** des marathoniens.

ACTIVITÉ 9

Une démarche de planification des interventions

Cette activité a pour but d'informer les intervenantes et les intervenants en pastorale de la démarche de planification des interventions en animation pastorale privilégiée par le ministère de l'Éducation et de les aider à l'utiliser.

OBJECTIF: s'habiliter à élaborer un plan d'interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	9a.	Information relative à la vidéo sur le plan des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale	76
	9b.	Indications des **Guides de planification** sur le plan des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale	77
	9c.	Grille pour l'élaboration du plan d'action en animation pastorale au primaire	78
Fiches de travail	9a.	Quelques affirmations	88
	9b.	Grille d'accompagnement pour le visionnement de la vidéo sur le plan des interventions	89

FICHE DE RÉFÉRENCE 9a

Information relative à la vidéo sur le plan des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale

VIDÉO POUR L'ANIMATION PASTORALE SCOLAIRE

FICHE TECHNIQUE

TITRE DE LA VIDÉO:	LE PLAN DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES GROUPES D'ÉLÈVES EN ANIMATION PASTORALE
CODE:	3597
DURÉE:	64 minutes, 34 secondes
DATE DE RÉALISATION:	Août 1991
DESCRIPTION:	Une description des cinq étapes de la démarche du plan des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale (Guides de planification 32-5201, 32-5302). Des exemples concrets ainsi que des explications complémentaires permettront au personnel affecté à l'animation pastorale au primaire et au secondaire de mieux saisir cette démarche et les habiliteront à l'utiliser.
RÉALISATEUR:	Centre St-Pierre
PRODUCTEUR:	Direction de l'enseignement catholique Ministère de l'Éducation
DISTRIBUTEUR:	Direction des communications Ministère de l'Éducation

FICHE DE RÉFÉRENCE 9b

Indications des Guides de planification sur le plan des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale

- Caractéristiques du plan des interventions auprès des groupes d'élèves
- Démarche d'élaboration du plan des interventions auprès des groupes d'élèves — p. 9 à 13
- Exemple d'un plan d'interventions auprès des groupes d'élèves — p. 15 à 35

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au primaire et à l'éducation préscolaire — p. 37 à 67

- Caractéristiques du plan des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au secondaire
- Démarche d'élaboration du plan des interventions auprès des groupes d'élèves — p. 9 à 15
- Exemple d'un plan d'interventions auprès des groupes d'élèves — p. 16 à 45

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au secondaire — p. 47 à 74

FICHE DE RÉFÉRENCE 9c

Service d'animation pastorale au primaire

PLAN D'ACTION 19 - 19

NOM

École

Commission scolaire

Clientèle

Temps travaillé

Ministère de l'Éducation
Direction de l'enseignement Catholique

1. ACTIVITÉS D'ANIMATION

PLAN DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES GROUPES D'ÉLÈVES

1.1 CHOIX DE LA PRIORITÉ

La priorité pastorale est la valeur évangélique proposée aux élèves pour les aider à grandir dans leur vie de foi. Cette valeur évangélique est choisie à partir du **vécu des élèves** et des **attentes du milieu**.

Pour l'année scolaire 19___-19___, la priorité pastorale est la valeur évangélique "_____".

Les principales raisons qui motivent cette décision sont :

1.2 ANALYSE DE LA PRIORITÉ

La signification chrétienne de la valeur évangélique "_____" se précise à partir de **la Bible** et de **la Tradition chrétienne**.

Voici quelques aspects de la valeur évangélique retenue. Ils serviront au moment de la planification et de la préparation des activités. Ces aspects découlent d'un ou de plusieurs des éléments suivants :

- la façon dont les croyantes et les croyants de l'Ancien et du Nouveau Testament ont vécu cette valeur ;
- le sens que Jésus a accordé à cette valeur, la façon dont il en a témoigné et en a fait la proclamation ;
- le témoignage des chrétiennes et les chrétiens d'hier et d'aujourd'hui.

Les apprentissages fondamentaux de l'animation pastorale sont: le sens à la vie, la vie en commun et en communion, le contact avec Dieu, la conduite morale et les liens à tisser au fur et à mesure de la croissance. Chaque activité d'animation rejoindra un ou plusieurs de ces apprentissages.

La valeur évangélique "_____" permettra à l'élève de faire plus particulièrement l'apprentissage _____ de la façon suivante:

Le programme d'études en enseignement moral et religieux catholique fait référence à la valeur évangélique "_____". Voici certains aspects qu'il met en évidence :

1.3 FORMULATION DES OBJECTIFS

Les objectifs suivants déterminent les apprentissages que les élèves seront invités à faire au regard de la valeur évangélique "_____".

L'objectif global exprime la visée pastorale de l'année. Les **objectifs généraux** précisent les changements intérieurs que les élèves seront invités à effectuer lors des activités d'animation. Chaque objectif général indique que l'élève peut faire un pas de plus dans l'intériorisation progressive de la valeur évangélique choisie comme priorité pastorale.

Objectif global

Les élèves auront la possibilité de vivre l'expérience chrétienne de "_____" afin de _____.

Objectifs généraux

De réception

Les élèves prennent conscience de messages relatifs à la valeur évangélique "_____". (1.1)

Les élèves prennent en considération des messages relatifs à la valeur évangélique "_____". (1.2)

Les élèves portent attention à des messages relatifs à la valeur évangélique "_____". (1.3)

De réponse

Les élèves posent des gestes de "_____" évangélique sur demande. (2.1)

Des élèves posent d'eux-mêmes des gestes de "_____" évangélique. (2.2)

Des élèves prennent plaisir à poser d'eux-mêmes des gestes de "_____" évangélique. (2.3)

De valorisation

Quelques élèves accordent suffisamment d'importance à la valeur évangélique "_____" pour s'efforcer d'améliorer leur façon de la vivre. (3.1)

1.4 PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

Moment	Destinataires	Aspect de la priorité	Niveau*	Type d'activité	Titre de l'activité	Provenance	Collaborateurs Collaboratrices

* Niveau d'intériorisation : Réception : 1.1 ou 1.2 ou 1.3
Réponse : 2.1 ou 2.2 ou 2.3
Valorisation : 3.1

Moment	Destinataires	Aspect de la priorité	Niveau*	Type d'activité	Titre de l'activité	Provenance	Collaborateurs Collaboratrices

* Niveau d'intériorisation : Réception : 1.1 ou 1.2 ou 1.3
Réponse : 2.1 ou 2.2 ou 2.3
Valorisation : 3.1

1.5 PRÉVISION DE L'ÉVALUATION

L'évaluation des résultats obtenus à la suite des activités d'animation sera faite aux moments suivants :

Elle portera sur :

Les moyens suivants seront utilisés :

2. ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

3. ACTIVITÉS DE COLLABORATION

4. PERFECTIONNEMENT, PLANIFICATION, ÉVALUATION

5. AUTRES ACTIVITÉS

FICHE DE TRAVAIL 9a

Quelques affirmations ...

1. Indique ton accord ou ton désaccord, avec chacune des affirmations suivantes:

	VRAI	FAUX
A. La planification est surtout importante pour les enseignantes et les enseignants	____	____
B. La planification est une opération indispensable en animation pastorale	____	____
C. Un calendrier d'opération indiquant la date et le titre de l'activité est suffisant comme planification en animation pastorale	____	____
D. La planification en animation pastorale empêche de tenir compte du vécu des élèves	____	____

2. Ajoute une ou deux opinions sur la planification; les tiennes ou celles que tu as entendues.

FICHE DE TRAVAIL 9b

GRILLE D'ACCOMPAGNEMENT

POUR LE VISIONNEMENT DE LA VIDÉO

LE PLAN DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES

GROUPES D'ÉLÈVES EN ANIMATION PASTORALE

Cette fiche de travail est inspirée d'un instrument préparé par monsieur Serge Côté, conseiller en éducation chrétienne, Commission scolaire Jacques-Cartier.

INTRODUCTION

Distinction entre le *plan d'action* et le *plan des interventions* auprès des groupes d'élèves

PLAN D'ACTION	PLAN DES INTERVENTIONS

Activités d'animation

OBJECTIF	SORTES

Plan des interventions

ÉTAPES
1. 2. 3. 4. 5.

Valeur évangélique

CE QU'ON ENTEND PAR VALEUR ÉVANGÉLIQUE

DESCRIPTION DES ÉTAPES DU PLAN DES INTERVENTIONS

Première étape: choix de la priorité

BUT	CRITÈRES DE DÉCISION
	1. 2. 3. 4.

Deuxième étape: analyse de la priorité

BUT	POINTS DE RÉFÉRENCE
	1. 2. 3.

Troisième étape: formulation des objectifs

BUT	SORTES D'OBJECTIFS
	1. 2.
INTENTIONS ÉDUCATIVES	
1. 2. 3. 4. 5.	

Formulation des objectifs (suite)

ÉLÉMENTS SERVANT À FORMULER L'OBJECTIF GLOBAL		
1.	2.	3.
NIVEAUX D'INTÉRIORISATION ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX		
1.	2.	3.
1.1	2.1	3.1
1.2	2.2	3.2
1.3	2.3	3.3

Quatrième étape: planification des activités

BUT	TEMPS DE LA PLANIFICATION
	1. 2. 3. 4. 5. 6. 7.

Cinquième étape: prévision de l'évaluation

BUT	ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER
	1. 2. 3.

CONCLUSION

Avant de passer à l'action

QUELQUES CONSEILS

SENS DE LA PLANIFICATION

Questions - Commentaires

ACTIVITÉ 10

Des stratégies d'apprentissage

Cette activité porte sur les stratégies d'apprentissage propre à chaque niveau d'intériorisation d'une valeur: la réception, la réponse et la valorisation.

OBJECTIF: habiliter les intervenantes et les intervenants à préparer des activités en tenant compte du processus d'intériorisation d'une valeur.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	10a.	Indications des **Guides de planification** sur l'activité d'apprentissage en animation pastorale	95
	10b.	Référence des **Banques d'activités** en animation pastorale au primaire et au secondaire	96
	10c.	Grille pour la préparation des activités	98
Fiche de travail	10a.	Je fais des distinctions ...	101

FICHE DE RÉFÉRENCE 10a

Indications des Guides de planification sur l'activité d'apprentissage en animation pastorale

- Description de l'activité d'apprentissage en animation pastorale. p. 73
- Lien entre l'activité d'apprentissage et l'intériorisation d'une valeur évangélique. p. 74
- L'intervention de l'animateur et ce qui se passe chez l'élève dans une activité de réception, de réponse ou de valorisation. p. 74 à 81
- Préparation de l'activité d'apprentissage. p. 93 à 99
- Exemples d'activités d'apprentissage. p. 102 à 107

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au primaire et à l'éducation préscolaire

- Définition descriptive de l'activité d'apprentissage en animation pastorale. p. 79
- Comportements indicateurs du cheminement progressif de l'élève qui intègre une valeur évangélique dans sa vie. p. 80 et 81
- Stratégies d'intervention en animation pastorale pour l'activité de réception, de réponse ou de valorisation; ce que vit l'élève, ce que fait l'animateur. p. 82 à 94
- Exemples d'activités d'apprentissage en animation pastorale. p. 106 à 125

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au secondaire

FICHE DE RÉFÉRENCE 10b

Références aux Banques d'activités en animation pastorale au primaire et au secondaire

. *Banque d'activités en animation pastorale au primaire*

code: 32-5202

. *Banque d'activités en animation pastorale au secondaire*

code: 32-5305

. *Banque d'activités en animation pastorale pour les groupes d'élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au primaire et au secondaire*

code: 32-5401

FICHE DE RÉFÉRENCE 10c

Grille pour la préparation des activités

. Activité de réception

. Activité de réponse

. Activité de valorisation

ACTIVITÉ DE: RÉCEPTION ___ **RÉPONSE** ___ **VALORISATION** ___

PRIORITÉ PASTORALE: la valeur évangélique _____

OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ DE:

RÉCEPTION l'élève...	**RÉPONSE** l'élève...	**VALORISATION** l'élève...
— prend conscience (1.1)	— pose des gestes sur demande (2.1)	— accorde suffisamment d'importance et veut s'améliorer (3.1)
— prend en considération (1.2)	— pose des gestes de lui-même (2.2)	— accorde une telle importance et s'engage (3.2)
— porte attention (1.3)	— prend plaisir à poser des gestes de lui-même (2.3)	— accorde tant d'importance et milite (3.3)

1. TITRE DE L'ACTIVITÉ:

2. ASPECT DE LA PRIORITÉ:

3. LIEU-SOURCE:

4. OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ:

5. APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX REJOINTS:

— le sens à la vie
— la vie en commun et en communion
— le contact avec Dieu
— la conduite morale
— les liens à tisser

6. CONDITIONS DE RÉALISATION:

- destinataires:
- type d'activité:
- lieu:
- moment:
- durée:
- collaborateur:
- matériel nécessaire:

7. DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ	8. COMPORTEMENTS INDICATEURS ET INDICES DE SUCCÈS

7. DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ (SUITE)	8. COMPORTEMENTS INDICATEURS ET INDICES DE SUCCÈS (SUITE)
9. MOYENS D'ÉVALUATION	

FICHE DE TRAVAIL 10a

Je fais des distinctions

À la lecture des exemples d'activités des *Guides de planification*, découvre ce que fait l'animatrice, l'animateur et ce qui se passe chez les élèves au cours d'une activité de réception, d'une activité de réponse et d'une activité de valorisation.

Note tes découvertes dans le tableau suivant.

ACTIVITÉS	ANIMATRICE / ANIMATEUR	ÉLÈVES
Réception **Guide**/primaire p. 102 et 103 ou **Guide**/secondaire p. 108 et 109		
Réponse **Guide**/primaire p. 104 et 105 ou **Guide**/secondaire p. 114 et 115		
Valorisation **Guide**/primaire p. 106 et 107 ou **Guide**/secondaire p. 122 et 123		

ACTIVITÉ 11

Une façon d'évaluer en animation pastorale

Cette activité sera une occasion de familiariser le nouveau personnel avec les modalités d'évaluation en animation pastorale.

OBJECTIF: habiliter les intervenantes et les intervenants à évaluer les activités pastorales et à réaliser un bilan annuel de leurs interventions.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	11a.	Indications sur l'évaluation contenues dans les *Guides de planification*.	103
	11b.	Grille pour la réalisation du bilan annuel en animation pastorale au primaire	104
	11c.	Grille pour la réalisation du bilan annuel en animation pastorale au secondaire	111

FICHE DE RÉFÉRENCE 11a

Indications sur l'évaluation contenues dans les Guides de planification

- Particularités de l'évaluation en animation pastorale	p. 83 et 84
- Tableau des comportements indicateurs	p. 85
- Objets et moyens d'évaluation	p. 86 et 87
- Exemples de grilles et de questionnaires d'évaluation	p. 87 à 92

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au primaire et à l'éducation préscolaire

- Comportements indicateurs	p. 80 et 81
- Mesure et évaluation de l'activité d'apprentissage en animation pastorale	p. 96 à 102
- Buts et caractéristiques de la mesure et de l'évaluation en animation pastorale	p. 129 et 130
- Quand et quoi mesurer en animation pastorale	p. 131 à 133
- Comment mesurer et évaluer, exemples de grilles et de questionnaires d'évaluation	p. 135 à 142

Guide de planification des interventions auprès des groupes d'élèves en animation pastorale au secondaire

FICHE DE RÉFÉRENCE 11b

SERVICE D'ANIMATION PASTORALE

AU PRIMAIRE

Bilan annuel 19 - 19

Commission scolaire: _____

École : _____ Temps travaillé: _____

Par : _____ Clientèle: _____

1. Activités d'animation

1.1 Priorité pastorale

1.2 Objectif global

Temps approximatif %

1.3 Objectifs généraux prévus

Réception... prendre conscience ☐ prendre en considération ☐ porter attention ☐

Réponse... poser des gestes sur demande ☐ poser des gestes d'eux-mêmes ☐ poser des gestes avec satisfaction ☐

Valorisation... accorder suffisamment d'importance au point de s'améliorer ☐

1.4 Activités d'animation réalisées (prévues ou non dans le plan d'interventions)

Titre de l'activité et type d'activité (échange, célébration, camp, ...)	Prévue ou non prévue		Niveau			Destinataires							N° de groupes ou d'âges	Moment de réalisation	Apprentissages fondamentaux visés					Atteinte de l'objectif			Remarques	Décision		
	P	N.P				1	2	3	4	5	6	Autres			1	2	3	4	5	+	=	-		X	+	0
1.																									
2.																									
3.																									
4.																									
5.																									

Légende :

Apprentissages fondamentaux visés : 1. Le sens à la vie
2. La vie en communion et en communauté
3. Le croyant avec Dieu
4. La conduite morale
5. Les lieux à vivre

Atteinte de l'objectif : + Supérieure aux prévisions
= Tel que prévu
- Inférieure aux prévisions

Décision : X Activité à retenir
+ Activité à améliorer
0 Activité à abandonner

1.4 Activités d'animation réalisées (suite)

Titre de l'activité et type d'activité (échange, célébration, camp, ...)	Présence ou non présence		Niveau			Destinataires							N. de groupes ou d'élèves	Moment de réalisation	Apprentissages fondamentaux rejoints					Atteinte de l'objectif			Remarques	Décision		
	P.	N.P.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1	2	3	4	5	6	Autres			1	2	3	4	5	+	=	-		X	+	0
6.																										
7.																										
8.																										
9.																										
10.																										
11.																										
12.																										
13.																										
14.																										
15.																										
16.																										

Total des activités d'animation réalisées

Total	Total	Total

Total	Total

1.5 **Remarques générales sur les activités d'animation réalisées (participation des élèves, apprentissages fondamentaux rejoints, type de groupe, apport des collaborateurs, ...)**

1.6 Activités prévues et non réalisées

Titre de l'activité et type d'activité (échange, célébration, camp, ...)	Niveau			Documentaires							N. de groupes ou d'élèves	Moment de réalisation prévu	Remarques	Décision		
	Réc.	Rép.	Vol.	1	2	3	4	5	6	Autres				X	+	0
1.																
2.																
3.																
4.																
5.																
6.																

Total des activités prévues et non réalisées [ ]	Total			Total						

Légende :
Décision : X Activité à retenir
\+ Activité à améliorer
0 Activité à abandonner

2. Activités d'accompagnement

Explications concernant la présence informelle, la relation d'aide et l'accompagnement spirituel effectués.

Temps approximatif %

3. Activités de collaboration

Temps approximatif %

Identification	Explications
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10	

4. **Activités de perfectionnement, de ressourcement, de planification, d'évaluation**

Temps approximatif [ ] %

Perfectionnement	Remarques

Ressourcement	Remarques

Planification, évaluation	Remarques

5. **Autres activités (activités pour le personnel, représentations, ...)**

Identification	Explications
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	

Temps approximatif %

6. **Conclusion et prospectives (satisfactions, insatisfactions, difficultés, dynamisme, orientations, nouveautés, ...)**

FICHE DE RÉFÉRENCE 11c

Commission scolaire: _____

École : _____

Par : _____

SERVICE D'ANIMATION PASTORALE

AU SECONDAIRE

Bilan annuel 19 - 19

Temps plein ☐ jours/semaine ☐

Temps partiel ☐

1er cycle ☐

2e cycle ☐

1. Activités d'animation

Temps approximatif [%]

1.1 **Priorité pastorale (valeur évangélique choisie pour l'année).**

Principaux aspects de la priorité pastorale développés au cours de l'année.

1.2 **Objectifs**

Objectif global

Objectifs généraux...

... de réception

... de réponse

... de valorisation

1.3 Activités d'animation

1.3.1 Prévues et réalisées

Type d'activité Identification de l'activité de façon descriptive : période d'échange, célébration, camp, marche de solidarité, ...	Niveau			Destinataire						N. de groupes	N. d'élèves	Durée	Fréquence	Date de réalisation	Parcours rejoints					Atteinte de l'objectif			Explications s'il y a lieu	Appréciation		
	6e/5e	4e/3e	2e/1e	1	2	3	4	5	Autres						1	2	3	4	5	+	=	-		X	+	0
1.																										
2.																										
3.																										
4.																										
5.																										
6.																										
7.																										
8.																										
9.																										
10.																										
11.																										
12.																										
13.																										
14.																										
15.																										
16.																										
17.																										
18.																										
19.																										

Légende:

Parcours rejoints:
1. Le sens à la vie
2. La vie en communion et en communion
3. La rencontre avec Dieu
4. La condition humaine
5. Les liens à tisser en vue et à mesure de la croissance humaine et chrétienne

Atteinte de l'objectif:
+ Supérieur aux prévisions
= Tel que prévu
- Inférieur aux prévisions

Appréciation:
x Activité à retenir
+ Activité à améliorer
0 Activité à abandonner

1.3.2 Non prévues et réalisées

Type d'activité Identification de l'activité de façon descriptive : période d'échange, célébration, camp, marche de solidarité, ...	Niveau			Dominantes						N de groupes	N d'élèves	Durée	Fréquence	Date de réalisation	Personnes ressources					Atteinte de l'objectif			Explications s'il y a lieu	Appréciation		
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1	2	3	4	5	Autres						1	2	3	4	5	+	=	-		X	+	0
a																										
b																										
c																										
d																										
e																										
f																										
g																										
h																										
i																										
j																										
k																										
l																										
m																										
n																										
o																										
p																										
q																										
r																										
s																										

Total des activités d'animation réalisées	Total	Total	Total	Total

1.4 **Collaborateurs immédiats (personnes qui participent de façon importante à la préparation, à l'animation ou à l'évaluation d'une activité pastorale).**

Collaborateurs de l'intérieur de l'école.

Identification des collaborateurs	Fonction dans l'activité	Numéro référence de l'activité
1.	1.	
2.	2.	
3.	3.	
4.	4.	
5.	5.	
6.	6.	
7.	7.	

Collaborateurs de l'extérieur de l'école.

1.	1.	
2.	2.	
3.	3.	
4.	4.	
5.	5.	
6.	6.	
7.	7.	

1.5 **Remarques générales sur les activités d'animation réalisées (clientèles touchées, parcours rejoints, type de groupe, apport des collaborateurs immédiats, participation des élèves,...).**

Activités de réception

Activités de réponse

Activités de valorisation

1.6 **Activités prévues et non réalisées.**

Type d'activité	Explications
Activités de réception	
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
Activités de réponse	
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
Activités de valorisation	
1.	
2.	
3.	
4.	

2. Activités d'accompagnement

Présence éducative (1)

Temps approximatif ____ %

Pertinence

Relation d'aide (2)

Temps approximatif ____ %

Nombre

Remarques

Accompagnement spirituel (3)

Temps approximatif ____ %

Nombre

Remarques

(1) Présence informelle dans les locaux d'activités étudiantes, salles de classe, ...
(2) Réponse aux demandes de soutien manifestées par l'élève.
(3) Accompagnement de l'élève dans son cheminement de foi.

3. Activités de collaboration

(rencontres, projets, ...auxquels l'animateur apporte sa contribution)

Temps approximatif [ ] %

Type d'activité	Identification des personnes ou du groupe	Rôle de l'animateur
1.	1.	1.
2.	2.	2.
3.	3.	3.
4.	4.	4.
5.	5.	5.
6.	6.	6.
7.	7.	7.
8.	8.	8.
9.	9.	9.

Remarques générales sur les activités de collaboration (temps investi, nombre, ...)

4. Activités de perfectionnement de ressourcement de planification

Temps approximatif [ ] %

Perfectionnement	Ressourcement	Planification

Remarques générales sur les activités de perfectionnement, de ressourcement, de planification.

Temps approximatif [ ] %

5. Autres activités

(différentes des catégories précédentes : activités pour le personnel, représentation sur des comités, ...)

Liste des activités
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
Remarques

6. Conclusion

(jugement global sur l'année : facteurs de satisfaction et d'insatisfaction, difficultés, dynamismes, ...)

7. Prospectives

(jalons pour la prochaine année : orientations, nouveautés, ...)

ACTIVITÉ 12

Le mandat pastoral

Cette activité fournit de l'information sur la nature, la gestion et le sens du mandat pastoral.

OBJECTIF: prendre connaissance de la signification et de la portée du mandat pastoral.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	12a.	Le mandat pastoral, un acte officiel	124
	12b.	Le mandat pastoral, une exigence légale	125
	12c.	Indications concernant l'attribution et la gestion du mandat pastoral	126
Fiche de travail	12a.	Le sens du mandat pastoral	127

FICHE DE RÉFÉRENCE 12a

Le mandat pastoral, un acte officiel

La deuxième exigence (au plan administratif) est la suivante: «détenir un mandat pastoral émis par l'évêque du diocèse où se trouve l'école». Un mandat, c'est un acte par lequel une personne, le mandant, donne à une autre, le mandataire, le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le mandat pastoral, c'est donc cet acte par lequel l'évêque donne à l'animateur le pouvoir de conduire l'action pastorale en son nom et au nom de la communauté chrétienne.

En recevant le mandat de son évêque, l'animateur de pastorale devient le mandataire de la communauté ecclésiale. C'est dire que dans son action, il représente autre chose que lui-même. Il n'est pas à lui-même son propre message. Il a en quelque sorte à s'effacer devant ce qu'il rapporte, ce qu'il professe, ce qu'il anime. Le mandat pastoral constitue donc pour l'animateur une exigence de transparence. Par sa personne et son action, il renvoie à la communauté croyante.

Pour les autorités scolaires, le mandat pastoral a pour effet de désigner officiellement quelqu'un comme animateur au nom de la communauté catholique. Cette désignation publique est importante. Elle atteste la référence ecclésiale de l'animation qui sera menée dans l'école. Elle atteste que le mandataire, aux yeux du mandant, a les qualités et les «habiletés» suffisantes pour exercer la mission confiée, pour «professer» ou annoncer publiquement ce pourquoi on l'envoie. Ainsi compris, le mandat fait partie des exigences professionnelles de l'emploi d'animateur de pastorale ou de conseiller en éducation chrétienne.

Voies et Impasses 5, n^os^ 479, 480 et 481.

Nous reconnaissons la nécessité, pour la personne chargée de l'animation pastorale au primaire, de détenir un mandat délivré par l'évêque du diocèse où se trouve l'institution dans laquelle elle exerce sa responsabilité. Fondamentalement, le sens de ce mandat est d'exprimer que l'animation pastorale est une participation authentique et reconnue à la mission de l'Église. Il signifie que la personne qui le reçoit porte un message qui s'enracine dans une vaste communauté de foi. Aussi l'Église demandera-t-elle aux animateurs de pastorale d'être témoins de la foi en Jésus-Christ et des témoins enracinés dans une communauté chrétienne.

Assemblée des évêques du Québec. *L'animation pastorale dans les écoles primaires publiques, Orientations pastorales*, n° 44.

FICHE DE RÉFÉRENCE 12b

Le mandat pastoral, une exigence légale

Articles	Commentaire
À l'école primaire, toute personne chargée de l'animation pastorale doit: À l'école secondaire, toute personne nommée par la commission scolaire comme animateur de pastorale doit: détenir un mandat écrit délivré par l'évêque du diocèse où se trouve l'école.	L'exercice de l'animation pastorale requiert un mandat pastoral émis par l'évêque du diocèse où se trouve l'école. Un mandat, c'est un acte par lequel une personne, le mandant, donne à une autre, le mandataire, le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le mandat pastoral c'est donc cet acte par lequel l'évêque donne le pouvoir de conduire l'action pastorale à l'école en son nom et au nom de la communauté chrétienne (Comité catholique, *Voies et Impasses 5*, n° 479).

Règlement du Comité catholique, n^os^ 19,2^e^ et 20,2^e^.

Qualifications requises pour l'animateur de pastorale

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- théologie;
- pastorale;
- sciences religieuses.

Détenir, de plus, un mandat pastoral émis par l'Évêque du diocèse où se trouve la commission.

Plan de classification, personnel professionnel des commissions scolaires pour catholiques, p. 6.

FICHE DE RÉFÉRENCE 12c

Indications concernant l'attribution et la gestion du mandat pastoral

La conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne se procurera l'information nécessaire auprès des instances diocésaines. S'il y a lieu, la directrice ou le directeur de l'Office diocésain d'éducation sera invité(e) à une rencontre avec le nouveau personnel.

L'information pourrait porter sur les points suivants:

. les critères pour l'attribution du mandat pastoral

. la formule du mandat pastoral

. la gestion du mandat pastoral

- demande du mandat pastoral
- remise du mandat pastoral
- durée du mandat pastoral
- renouvellement, cessation ou retrait
- motifs et modalités de non renouvellement ou de retrait du mandat

FICHE DE TRAVAIL 12a

Le sens du mandat pastoral

Parmi les expressions suivantes, choisis celles (3 ou 4) qui, selon toi, expriment le mieux le sens de ton mandat pastoral.

1. Collaboration à la charge pastorale de l'évêque ___
2. Témoin reconnu de la foi de l'Église ___
3. Témoin du Christ et de l'Évangile ___
4. Témoin enraciné dans une communauté chrétienne ___
5. Évangélisateur ___
6. Missionnaire ___
7. Agir et parler au nom de l'évêque ___
8. Mission confiée que l'on n'exerce pas en son nom propre ___
9. Animer le monde scolaire selon l'esprit évangélique ___
10. Engagement évangélique ___
11. Signe de ton appartenance à l'Église ___
12. Confirmation de ta mission d'Église ___
13. Participation officielle au ministère de l'évêque qu'il exerce au nom du Christ et de l'Église ___
14. Reconnaissance de l'exercice d'une fonction de service ___
15. Mission confiée pour le service fraternel de la communauté ___

Note: Les expressions utilisées sont extraites d'une étude faite par l'association québécoise des conseillers et des conseillères au service de l'éducation chrétienne (A.Q.C.S.E.C.).

ACTIVITÉ 13

La collaboration avec les différents agents d'éducation

Cette activité consiste à faire ressortir les collaborations à établir avec les différents agents d'éducation.

OBJECTIF: connaître les collaborations à établir et échanger des idées sur les façons d'établir ces collaborations.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	13a.	La responsabilité des parents	129
	13b.	La responsabilité de la communauté chrétienne	130
	13c.	Le rôle de l'école	132
	13d.	Les valeurs de l'éducation scolaire	133
	13e.	Le rôle de l'école catholique	135
	13f.	Les caractéristiques de l'école catholique	136
	13g.	Le défi des éducateurs de l'école catholique	137
	13h.	L'animation pastorale et l'enseignement moral et religieux catholique	138
	13i.	Liens avec l'enseignement moral et religieux catholique	140
	13j.	Liens avec les autres éducatrices et éducateurs de l'école	141
	13k.	Liens avec les parents	142
	13L.	Liens avec la paroisse	144
	13m.	Liens avec l'action pastorale des autres milieux	145
Fiches de travail	13a.	Mon réseau	146
	13b.	Distinguer sans opposer	147
	13c.	En équipe	148

FICHE DE RÉFÉRENCE 13a

La responsabilité des parents

Dans l'Exhortation apostolique **Familiaris Consortio**, Jean-Paul II affirme la responsabilité première des parents en regard de l'éducation de leurs enfants. Citant le Concile Vatican II, il rappelle que

> «...les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre ils doivent être reconnus comme les premiers et principaux éducateurs».

Le Synode sur la famille, reprenant et développant l'enseignement du Concile, a présenté la mission éducative de la famille chrétienne comme un vrai ministère.

> «En vertu de ce ministère d'éducation, les parents, à travers le témoignage de vie, sont les premiers hérauts de l'Évangile auprès de leurs enfants. Bien plus, en priant avec eux, en s'adonnant avec eux à la lecture de la Parole de Dieu et en les faisant pénétrer dans l'intimité du Corps du Christ –eucharistique et ecclésial– par l'initiation chrétienne, ils deviennent pleinement parents, en ce sens qu'ils engendrent non seulement à la vie selon la chair mais aussi à celle qui, à travers la renaissance dans l'Esprit, jaillit de la croix et de la résurrection du Christ».

Point n'est nécessaire d'insister davantage pour bien souligner la responsabilité première des parents dans l'éducation chrétienne de leurs enfants. Cette responsabilité trouve à s'actualiser d'une manière privilégiée quand le temps est venu de préparer et d'accompagner leurs enfants à la réception des sacrements. Et n'est-ce pas à eux que, d'une façon générale, revient l'initiative de demander à l'Église –c'est-à-dire à leur communauté chrétienne d'appartenance– que leur enfant soit admis aux sacrements du Pardon, de l'Eucharistie et de la Confirmation?

Assemblée des évêques du Québec. *L'initiation sacramentelle des enfants. Orientations pastorales*, n° 5.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13b

La responsabilité de la communauté chrétienne

Accueil, intégration et formation des croyants

Jean Paul II, dans l'Exhortation apostolique **Catechesi Tradendae**, met bien en relief la responsabilité de la communauté chrétienne qui se doit d'accueillir ses membres dans un milieu bien vivant:

> «La catéchèse, enfin, a un lien étroit avec l'action responsable de l'Église et des chrétiens dans le monde. Quelqu'un qui a adhéré à Jésus-Christ par la foi et s'efforce de consolider cette foi par la catéchèse a besoin de la vivre dans la communion avec ceux qui ont fait la même démarche. La catéchèse risque de se stériliser si une communauté de foi et de vie chrétienne n'accueille pas le catéchumène à un certain stade de sa catéchèse. C'est pourquoi la communauté ecclésiale à tous ses niveaux est doublement responsable par rapport à la catéchèse: elle a la responsabilité de pourvoir à la formation de ses membres, mais aussi la responsabilité de les accueillir dans un milieu où ils pourront vivre le plus pleinement possible ce qu'ils ont appris.»

Voies et Impasses rappelle que:

> «La fonction d'intégration des enfants à la vie sacramentelle de la communauté revient, en premier lieu, à la communauté elle-même».

et que:

> «L'expression initiation sacramentelle ne se limite pas à ce qui entoure immédiatement la réception des sacrements. Elle renvoie à la riche tradition de l'initiation chrétienne, c'est-à-dire à l'ensemble des rites et des fonctions qui jalonnent l'entrée dans la foi et l'introduction dans la vie de la communauté ecclésiale».

En contexte de chrétienneté, la pratique chrétienne, voire la pratique dominicale, était quasi universelle. L'école pouvait viser à favoriser l'insertion des enfants dans l'expérience de vie chrétienne de la communauté ecclésiale. La situation actuelle de l'Église québécoise compte tenu du pluralisme de la société et ce, particulièrement en milieu urbain, ne permet plus de justifier que l'école propose indistinctement à tous les enfants l'entrée dans l'univers sacramentel de l'Église.

Rôle primordial de la communauté chrétienne: l'interpellation et les catéchèses préparatoires à la célébration

La communauté chrétienne est le lieu véritable de l'initiation chrétienne. La foi, tout comme la vie chrétienne s'apprend, se communique, se diffuse à l'intérieur d'une communauté de croyants. La fonction catéchétique de l'Église prend son point de départ et trouve son appui dans une communauté vivante, dynamique et ouverte.

L'interpellation

C'est donc à la communauté chrétienne qu'il revient d'interpeller les enfants à la vie sacramentelle et de leur assurer la préparation nécessaire à la compréhension du mystère chrétien signifié dans le Pardon, l'Eucharistie et la Confirmation.

L'initiation sacramentalle doit être assurée dans et par la communauté chrétienne qui accueille l'enfant et qui le soutient dans sa vie de foi et de pratiques chrétiennes.

Les catéchèses préparatoires à la célébration

Voilà pourquoi incombe à la communauté chrétienne la responsabilité de la catéchèse initiatique que **Voies et impasses 5** définit ainsi:

> «À l'intérieur de la catéchèse préparatoire, on trouve quelques séances particulièrement denses au plan du contenu, séances qui révèlent le coeur même du mystère à célébrer ou qui supposent un lien étroit avec la foi vécue dans la communauté ecclésiale.
>
> Cette catéchèse centrale –que nous appelons pour fin de clarification, catéchèse initiatique– ne peut être valablement dispensée que par des personnes engagées personnellement dans une foi et reliées à la vie des communautés paroissiales».

Assemblée des évêques du Québec. *L'initiation sacramentelle des enfants, Orientations pastorales*, n° 6.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13c

Le rôle de l'école

L'école doit, par son organisation pédagogique et ses démarches éducatives, aider à la formation de l'individu et du citoyen dans la plus grande égalité des chances possibles. Mais toute l'éducation ne se fait pas à l'école. L'égalité des chances est assurée lorsque la possibilité est offerte à l'individu de se former de diverses manières et en divers lieux tout au long de sa vie.

Les fonctions et les rôles traditionnels de l'école sont complémentaires de ceux de la famille, laquelle demeure le premier lieu de l'éducation. L'école prolonge la famille comme lieu d'enseignement et d'instruction où l'on apprend, comme lieu d'éducation où l'on apprend à devenir une personne autonome, et comme lieu d'insertion sociale où l'on apprend à être un citoyen responsable.

Dans l'exercice des fonctions qui lui sont propres, l'école, en raison des moyens privilégiés dont elle dispose, peut réaliser ce qui est difficilement réalisable ailleurs avec le même degré d'efficacité. L'école rend possible la cohérence des divers apprentissages et l'intégration des connaissances et des expériences chez les jeunes.

L'école assume également un rôle primordial et double dans la formation du sens des valeurs. D'une part, elle stimule, chez les jeunes, la découverte des valeurs personnelles et, d'autre part, elle leur propose un certain nombre de valeurs déjà reconnues par la société. C'est principalement dans l'exercice de ce double rôle que l'école fait apparaître, avec plus de clarté, les finalités éducatives qu'elle poursuit.

L'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action, n^os^ 2.2.6, 2.2.7, 2.2.8 et 2.2.9.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13d

Les valeurs de l'éducation scolaire

Un certain nombre de valeurs inspirent l'éducation et, plus précisément, les objectifs généraux et les objectifs de formation qu'on y poursuit. On devrait pouvoir retrouver ces valeurs partout, au primaire et au secondaire, particulièrement dans les objectifs des programmes. Elles sont encore souvent, à l'école, un objet de recherche et de réflexion. Elles indiquent, néanmoins, vers quelle direction s'orienter pour permettre aux jeunes de s'épanouir. Dans les pages qui suivent elles ne sont pas hiérarchisées, ne sont pas signalées par ordre d'importance. Il appartiendra à chaque école d'identifier les valeurs nécessaires à son projet éducatif et d'arrêter les choix conformes aux aspirations du milieu.

. . .

L'éducation scolaire au Québec se réclame de **valeurs morales** comme:

- **le respect de la vie**, garantie indispensable de l'épanouissement humain;
- **le respect de soi et d'autrui**, fondement de l'établissement des rapports de justice dans la société;
- **le respect du milieu et de l'environnement**, condition nécessaire à l'identification d'un monde plus humain;
- **l'autonomie et la responsabilité**, valeurs fondamentales dans le développement de la personnalité;
- **le souci du travail bien fait et le sens du devoir** qui conditionnent le rayonnement et la qualité de la vie d'une société;
- **le sens de l'effort et de la discipline personnelle**, exigence indispensable, qui doit s'exprimer dans des actions concrètes;
- **la tolérance** de plus en plus requise pour que chacun puisse être un élément dynamique dans une société pluraliste.

Les valeurs de l'éducation scolaire (suite)

L'éducation scolaire au Québec se réclame de **valeurs spirituelles et religieuses** partagées par la majeure partie de la population:

- **le sens de l'intériorité** qui révèle la profondeur de l'existence humaine;

- **le sens du sacré et l'ouverture à la transcendance** qui, dans la tradition judéo-chrétienne et dans la tradition catholique, ouvrent sur un Dieu personnel et permettent d'atteindre une plénitude de l'existence;

- **le sens de la gratuité** qui s'enracine dans la charité et le don de soi.

- Dans les écoles confessionnelles, catholiques ou protestantes, **des valeurs particulières, rattachées aux confessions religieuses**, seront proposées principalement dans le cadre de l'éducation morale et religieuse.

D'autres valeurs peuvent être véhiculées par les finalités éducatives de l'école. Celles que nous venons de rappeler constituent, toutefois, une source d'inspiration suffisamment claire pour orienter l'éducation dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

L'école Québécoise, énoncé de politique et plan d'action, n^os^ 2.2.10, 2.2.15, 2.2.16 et 2.2.17.

N.B. Les n^os^ 2.2.11 à 2.2.14 de l'École Québécoise font état des valeurs intellectuelles, affectives, esthétiques, sociales et culturelles dont se réclame l'éducation scolaire au Québec.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13e

Le rôle de l'école catholique

... Collaboratrice de l'Église dans l'education de la foi des jeunes, collaboratrice des parents et de la famille dans la formation chrétienne des élèves, l'école se doit, selon sa vocation propre, de travailler à faire accéder les jeunes à une compréhension toujours plus grande et approfondie de la Personne de Jésus-Christ et de son Message. Rôle important que celui-là, irremplaçable même quand on considère que l'école est le lieu privilégié de l'enseignement et de la connaissance, mais rôle qui implique, pour atteindre ses objectifs, une concertation dynamique avec la famille et avec la communauté chrétienne.

Assemblée des évêques du Québec. *L'enseignement religieux catholique, Orientations pastorales*, n° 15.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13f

Les caractéristiques de l'école catholique

Ce qui caractérise l'école catholique, c'est sa référence à Jésus-Christ et à la conception chrétienne de la vie partagée, à des degrés divers par les membres de la communauté scolaire. Aussi, «contribuer à la construction d'un monde nouveau nettement opposé à une mentalité marquée par la recherche du plaisir, l'obsession de l'efficience et la tyrannie de la consommation». Une école qui puise son inspiration dans l'Évangile sera d'abord attentive aux personnes, accueillante à tous, particulièrement aux enfants des milieux défavorisés. Elle se rendra solidaire aussi de tous ces gens qui n'ont ni place ni voix dans l'organisation et les décisions de l'École et de la société. Les solidarités humaines du Christ ne sont-elles pas allées, de préférence, aux pauvres et aux laissés-pour-compte de la société?

Dans ses préoccupations éducatives, l'école catholique se laissera donc guider avant tout par les impératifs de l'Évangile: la priorité accordée aux personnes et le souci de mettre les institutions à leur service, la préoccupation des petits et des pauvres, la soif de justice et la volonté de service. S'ils sont pris vraiment au sérieux, ces impératifs peuvent contribuer à rendre plus humain le visage de l'école et de la société. C'est sous cet aspect surtout qu'une école audacieusement confessionnelle dans les faits constitue un enjeu réel pour la société et l'Église du Québec.

Enfin, la confessionnalité scolaire touche à nos racines culturelles les plus profondes. Il existe des liens étroits entre notre culture nationale et la foi chrétienne qui a marqué la naissance et la croissance de notre peuple. À l'origine de notre histoire, comme à la source de nos oeuvres d'art et de notre littérature, nous retrouvons, jusqu'à ces dernières années, l'inspiration religieuse. Notre héritage culturel subirait un réel appauvrissement si on l'amputait de sa dimension religieuse. C'est pourquoi les parents ont droit à ce que leurs enfants aient libre accès aux richesses du patrimoine enracinées dans la foi chrétienne ou inspirées par elle.

Le besoin d'une éducation fondée sur la foi chrétienne n'est-il pas, d'ailleurs, un désir exprimé par la majorité de la poplulation?

Assemblée des évêques du Québec. *Message des évêques du Québec aux responsables de l'Éducation*, n° 35.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13g

Le défi des éducateurs de l'école catholique

De leur côté, les éducateurs engagés dans l'école catholique ont un défi constant à relever: faire en sorte que la confessionnalité n'apparaisse pas comme un vestige culturel ni une référence juridique sécurisante mais devienne plutôt une réalité dynamique et originale dans le milieu scolaire. Insérée dans le réseau d'enseignement public, l'école catholique est animée d'une volonté de service et de collaboration en vue de promouvoir une éducation humaine et chrétienne de qualité.

Son apport original est de favoriser à travers les activités d'enseignement ou autres, l'éducation aux valeurs fondamentales proposées par l'Évangile. En plus de la qualité de l'éducation qu'elle n'est pas seule à promouvoir, l'école catholique revendique l'originalité qui lui est propre en ce domaine: projeter l'éclairage de l'Évangile sur les questions essentielles posées par la condition humaine et, par là, aider les jeunes à donner progressivement un sens à leur vie.

Dans l'école catholique, cette éducation tant humaine que chrétienne des jeunes est l'affaire de tous. Elle n'incombe pas seulement aux catéchètes et aux animateurs de pastorale. Ceux-ci, dans l'ensemble, accomplissent déjà des efforts admirables en vue d'accompagner les enfants et les adolescents dans leur découverte progressive du Christ, dans leurs expériences de prière, de réflexion, de célébration et d'engagement de leur foi. Ils manifestent ainsi leur volonté d'être fidèles à l'essentiel du message chrétien qui gravite autour de trois pôles interdépendants: l'annonce de la Parole de Dieu, la célébration et le témoignage.

Dans nos grandes écoles modernes équipées de bibliothèques, de laboratoires et d'ordinateurs, les jeunes ressentent vivement le besoin d'une présence humaine adulte, capable de les accompagner non seulement dans leurs activités pédagogiques ou leur orientation professionnelle, mais aussi dans la lente et difficile recherche d'un sens à leur vie. Cette tâche exige une pédagogie de croissance fondée sur une conception intégrale de la personne et soucieuse de faire vivre des expériences humaines et chrétiennes signifiantes. De cette formation intégrale des jeunes, tous les éducateurs de l'école catholique devraient se sentir responsables. Car il y va de l'épanouissement harmonieux et total de cet être en voie de découverte et d'intégration qu'est l'enfant ou l'adolescent.

Assemblée des évêques du Québec. *Message des évêques du Québec aux responsables de l'éducation*, n° 36.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13h

L'animation pastorale et l'enseignement moral et religieux catholique

Tout comme l'enseignement moral et religieux catholique dispensé à l'école, l'animation pastorale est une «participation à la mission évangélisatrice de l'Église» qu'il faut situer «dans l'éducation de la foi des jeunes croyants». Mais elle se distingue de l'enseignement religieux par trois traits caractéristiques:

. elle est centrée sur l'expérience: le faire, l'agir et le vivre, alors que l'enseignement religieux est donné sous forme de cours, avec les exigences communes à tout autre enseignement;

. il existe un lien plus étroit entre l'animation pastorale et la communauté ecclésiale. D'une part, les animateurs de pastorale agissent auprès des élèves comme témoins authentiques de l'Église, reconnus par un mandat officiel. D'autre part, quand des élèves font ensemble une expérience de pratique évangélique, ils forment déjà un noyau communautaire;

. l'enseignement religieux est davantage axé sur ce que nous avons appelé la première dimension de la mission de l'Église: l'annonce de Jésus-Christ, alors que l'animation pastorale couvre les quatre dimensions de cette mission.

L'animation pastorale doit cependant garder des liens avec l'enseignement religieux. Nous estimons en effet qu'une étroite collaboration doit exister entre l'une et l'autre.

Nous pouvons affirmer que l'enseignement religieux, par sa nature même, appelle une pratique de vie chrétienne. Le message de l'Évangile n'est pas un pur savoir. Reçu et assumé, il se déploie dans une pratique concrète. L'animation pastorale scolaire répond à cette exigence en proposant des apprentissages spécifiques qui ont pour but de favoriser la croissance de l'élève au plan de la foi. Le ministère de l'Éducation la désigne comme un service complémentaire qui vise le développement des ressources de l'élève dans la ligne de la mission de l'Église. Cette approche est éducative, elle invite à une pratique plus englobante dont le lieu propre est la communauté chrétienne elle-même.

Assemblée des évêques du Québec. *L'animation pastorale dans les écoles primaires publiques, Orientations pastorales*, n^os^ 30 et 31.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13i

Liens avec l'enseignement moral et religieux catholique

La première raison est obvie: l'animation pastorale et l'enseignement religieux ont une visée commune. Ils sont en effet les deux activités privilégiées au service de l'éducation chrétienne scolaire. Cette unité de visée éclate, nous semble-t-il, à la suite des développements sur les parcours spécifiques de l'animation pastorale. Elle consiste à faire entrer dans l'expérience chrétienne, mais par des approches ou des pédagogies distinctes. Les chemins sont différents, mais ils convergent. Une peu comme ces pistes qui sillonnent la montagne, en se raccordant au sommet.

La collaboration entre l'animation pastorale et l'enseignement religieux s'impose pour une deuxième raison de cohérence éducative. Les apprentissages proposés dans l'une et l'autre activités appellent une étroite concertation.

. . .

Signalons trois champs où la collaboration entre l'animation pastorale et l'enseignement religieux s'avérerait mutuellement bénéfique. **Premier champ**: l'information concernant les programmes et les stratégies d'apprentissage. Il n'est pas rare de constater une ignorance presque totale des programmes respectifs. Ces deux activités sont pourtant si voisines dans leurs thèmes et leurs pratiques qu'il est important de prévenir les recoupements, et quelquefois même le maraudage des méthodes et des techniques pédagogiques. «On n'est pas loin des thèmes traités en catéchèse» reconnaissent les animateurs. «On n'est pas loin de la vie» disent de leur côté les professeurs de religion. D'où l'importance pour eux de clarifier ensemble les zones spécifiques et les zones communes d'intervention.

Deuxième domaine de collaboration: l'analyse des besoins du milieu en ce qui regarde l'éducation morale et religieuse. Professeurs et animateurs sont également intéressés à mieux connaître le vécu religieux des jeunes, l'évolution des groupes scolaires, les attentes des parents. Un effort commun dans l'observation du terrain où ils oeuvrent, et dans l'évaluation de leurs activités, profiterait aux deux groupes.

Troisième champ de collaboration: la participation au projet éducatif de l'école, selon les perspectives indiquées plus haut. Là encore les animateurs de pastorale et les professeurs d'enseignement religieux gagneront à unir leurs efforts.

Voies et Impasses 5, n[os] 350, 352, 354, 355 et 356.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13j

Liens avec les autres éducatrices et éducateurs de l'école

Une première préoccupation, purement fonctionnelle, incite l'animation pastorale à entrer en contact avec les professeurs des diverses matières: il s'agit de son insertion dans l'horaire des élèves et dans le programme des activités scolaires. Il y a une information réciproque à donner concernant les possibilités offertes aux élèves de s'absenter d'un cours pour participer à une activité pastorale; il y a aussi une «négociation» à faire concernant l'utilisation éventuelle de périodes d'enseignement pour les activités pastorales. Nous reviendrons plus loin sur ce point, mais notons ici que ce premier échange, parfois aisé, parfois ardu, en dit long sur l'intérêt que portent les enseignants à l'animation pastorale, ainsi que sur les possibilités d'aller plus avant dans la collaboration.

Car il est bien évident que la collaboration devrait dépasser la simple question d'horaire, pour déboucher sur les contenus d'enseignement et de formation. C'est à ce niveau surtout qu'il faudrait chercher à faire des liens. Prenons par exemple un objectif comme l'éveil des jeunes aux problèmes du Tiers-Monde. Une animation pastorale bien insérée dans son milieu ne songerait pas à développer pareil sujet sans tenir compte de l'apport propre du cours de géographie ou d'initiation économique. Comme nous l'avons noté précédemment, l'animation pastorale devrait avoir le souci d'établir des ponts entre la foi et les découvertes des jeunes à l'intérieur des cours qui composent leur journée scolaire: sciences, arts, histoire, sports et autres activités.

. . .

Si importante que soit la relation avec l'enseignement religieux, elle n'est pas exclusive. L'animation pastorale a également des rapports à établir avec les activités d'animation et de consultation que l'on place souvent sous la catégorie de «vie étudiante». Par exemple, il y a lieu d'assurer une communication facile entre les services de psychologie, d'orientation et d'animation pastorale, de telle sorte que, dans les consultations individuelles, une réelle concertation existe. Cela est particulièrement important pour le traitement des cas-problèmes. En plusieurs endroits, on cherche fort justement à donner au travail d'animation et de consultation un véritable esprit pluridisciplinaire.

Voies et Impasses 5, n^os^ 345, 346 et 358.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13k

Liens avec les parents

L'information des parents

L'animation pastorale verra à assurer une bonne information aux parents en ce qui concerne ses objectifs et ses principales activités, que ce soit par un feuillet spécial, par des articles dans le journal de l'école, par des rencontres avec le comité d'école ou avec tout regroupement de parents à l'école ou en dehors de l'école. À ceux qui demandent individuellement une information pour pouvoir mieux suivre le cheminement de leur enfant, on apportera une réponse attentive. Parmi les questions posées par les parents, rares sont celles qui s'adressent exclusivement à un service spécialisé; elles concernent souvent l'ensemble de l'école et appellent par conséquent une réponse impliquant plusieurs éducateurs. L'animation pastorale participera activement à l'examen de ces questions qui ne la touchent peut-être qu'incidemment, qui sont souvent des questions «piégées» (par exemple: la pratique religieuse des jeunes, l'éducation sexuelle, la violence, etc.) mais qui demeurent des questions bien réelles pour des pères et mères de familles.

La consultation des parents

L'animation pastorale tirerait sans doute profit à demander plus souvent l'avis de parents ou de groupes de parents en ce qui touche son programme, son type d'insertion dans l'école, son fonctionnement, l'évaluation de ses activités. On peut penser à une consultation plus formelle auprès du comité d'école ou du comité de parents de la commission scolaire.

La participation des parents

Il faut distinguer entre la participation individuelle et la participation collective. Depuis le début, à des degrés divers, l'animation pastorale a encouragé la participation individuelle des parents à des célébrations, à des camps, à des soirées de réflexion jeunes-adultes. C'est une pratique à maintenir et à accentuer. Il est bon que les parents entrent en relations personnelles avec ces groupes de jeunes et leurs animateurs, qu'ils puissent prendre part au déroulement complet de l'une ou l'autre activité.

Il faudrait songer à prolonger cette participation individuelle dans une participation plus formelle, peut-être de type institutionnel. Par exemple, on pourrait envisager la présence de parents au sein même de l'équipe ou comité de pastorale de l'école, ce qui permettrait d'élargir la prise en charge des responsabilités et, éventuellement, de développer le travail en direction des parents. Dans certaines écoles, on a demandé à des couples de prendre la responsabilité de mouvements qui jusque-là étaient animés uniquement par des éducateurs scolaires. En d'autres endroits, le comité d'école a mis sur pied un sous-comité de parents chargé d'assurer un lien pastoral avec les familles et de réaliser une série de rencontres jeunes-adultes autour du difficile thème du conflit des générations. Les formules de participation peuvent donc varier; l'important c'est de faire une place vraie aux parents, de telle sorte que la responsabilité de l'animation pastorale ne retombe pas uniquement sur les bras des permanents de l'école. Ces derniers n'avouent-ils pas souvent qu'ils se sentent seuls dans leur tâche?

En concluant ces paragraphes sur les rapports de l'animation pastorale avec les parents, il faut dire un mot du sentiment d'impuissance qui peut facilement envahir les responsables et les animateurs lorsque l'on évoque cette dimension de leur tâche. Il est vrai que les inviter à établir des liens avec les familles, c'est ouvrir la porte sur un champ illimité... Et tant d'autres tâches les accaparent déjà à l'intérieur de l'école! Redisons cependant que les interventions de l'animation pastorale auprès des parents doivent au moins suivre l'évolution de l'école, qui est précisément en train de se doter de moyens et de canaux pour oeuvrer avec les parents. Par ailleurs, n'allons pas grossir indûment la tâche: l'appui des parents peut apporter un stimulant et même un allègement dans la tâche pastorale. Au demeurant, la pastorale scolaire n'a pas à se faire «éducatrice des parents»; elle n'a pas à se charger de l'éducation de leur foi; d'autres instances ont mission d'y pourvoir... Dans les faits, la part des actions pastorales qui seront axées directement sur les parents demeurera vraisemblablement minime. Mais le point de vue des parents et le milieu d'origine des jeunes doivent, eux, devenir constamment présents à l'esprit des animateurs.

Voies et Impasses 5, n^os^ 394, 395, 396, 397 et 398.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13L

Liens avec la paroisse

Nous estimons qu'il y a une découverte à proposer aux jeunes, sinon une redécouverte. Redécouverte non pas peut-être de la paroisse elle-même, mais au moins de la dimension paroissiale. Soulignons à l'attention de la pastorale scolaire les trois points suivants. **Premier point**: il faut prendre au sérieux la place du territorial dans la vie de tout homme. Personne ne réside entre ciel et terre. Personne n'est totalement nomade. Chacun a un pied-à-terre. On plante toujours ses racines quelque part. Et cet enracinement est précieux. L'intérêt, voire même le romantisme qui se développe présentement au sujet du quartier ou du village d'origine rappelle opportunément cette dimension territoriale à des urbains qui souffrent de déracinement. On peut se rapporter à l'Église par un territoire. C'est la paroisse. Elle constitue un mode parmi d'autres de se rapporter à l'Église, qui n'est pas dénué de signification. Comme elle invite les jeunes à devenir attentifs aux besoins de leur quartier ou de leur milieu, l'animation pastorale devrait aussi les aider à détecter les projets qui pourraient faire avancer leur paroisse. L'animation pastorale devrait être capable de faire naître des jeunes-ressources pour leur milieu.

Deuxième point: la paroisse soulève le défi de l'être-ensemble dans l'acceptation et la confrontation des différences, différences d'âge, de condition, de culture, de foi. On manifeste aujourd'hui plus d'attrait pour les rassemblements homogènes qui permettent des relations chaudes et fraternelles. La paroisse affirme autre chose: la nécessaire ouverture à tout homme, sans acception de personne, sans égard au visage. Elle affirme une proximité, par-delà la chair et le sang, par-delà l'âge et la culture, par-delà la gauche et la droite. La paroisse, c'est l'anti-narcissisme. C'est le chrétien à l'état commun et ordinaire. Vu sous cet angle, même l'anonymat dont on accuse la paroisse pourrait être valorisé.

Troisième point: la paroisse suggère un mode spécifique de pratique cultuelle et communautaire, celui du rassemblement dominical. Il est évident que la diversification actuelle des modes de rassemblements chrétiens entraîne la diversification des modes de pratique cultuelle. À appartenances nouvelles, rythmes nouveaux. Pour sa part, la paroisse propose un rythme fréquent et régulier: elle convoque chaque dimanche, pour une célébration de la foi commune. Si l'on peut appartenir à l'Église grâce à des rythmes variés, il y a certainement lieu d'aider les jeunes à reconnaître le sens et la portée du rythme sur lequel repose la paroisse.

Voies et Impasses 5, n^os^ 402, 403 et 404.

FICHE DE RÉFÉRENCE 13m

Liens avec l'action pastorale des autres milieux

L'animation pastorale ne se limite pas à une présence à la vie scolaire. Par sa nature même, elle est appelée à déborder le cadre de l'école pour s'ouvrir à l'action pastorale qui s'accomplit ailleurs: dans les familles, dans les mouvements, dans les multiples formes de regroupements de la communauté chrétienne, locale et diocésaine. En d'autres mots, l'animation pastorale à l'école secondaire ne peut fonctionner en circuit fermé. Elle a à s'insérer dans un vaste réseau, le réseau des lieux ecclésiaux où s'alimente et grandit la foi. L'animation pastorale scolaire n'est elle-même qu'un relais dans ce réseau de transmission du message et de l'expérience évangélique. Il lui revient donc d'assurer la communication et la concertation avec les autres lieux relais.

Certains pourraient croire que cette nécessaire insertion de l'animation pastorale dans un réseau ecclésial plus vaste constitue quelque chose d'exceptionnel, une sorte de commande extérieure un peu gênante pour une école qui se veut autonome. Pourtant, ne souligne-t-on pas aujourd'hui la nécessité pour toute l'école de s'ouvrir sur son milieu et de se laisser interpeller par lui? Et si l'on adopte la perspective de l'éducation permanente, c'est alors toute la vie scolaire qu'il faut accepter de repenser en fonction des possibilités éducatives extérieures à l'école et accessibles tout au long de la vie. En ce sens, l'ouverture de l'animation pastorale sur le réseau des lieux ecclésiaux peut être considérée comme une exigence éducative.

Voies et Impasses 5, n^{os} 384 et 385.

FICHE DE TRAVAIL 13a

Mon réseau

L'animation pastorale scolaire t'amène à établir des relations avec plusieurs personnes.

À partir du tableau ci-dessous, dessine la carte de ces relations.

1° Inscris dans les cases le nom des personnes avec qui tu as des liens;

2° Relie le cercle à chacune des cases par un trait de couleur

couleur rouge: pour un lien d'autorité
couleur bleue: pour un lien de responsabilité
couleur verte: pour un lien de collaboration
couleur noire: pour un lien de concertation

N.B. Plusieurs traits peuvent relier le cercle à une même case. Au besoin, tu peux ajouter des cases.

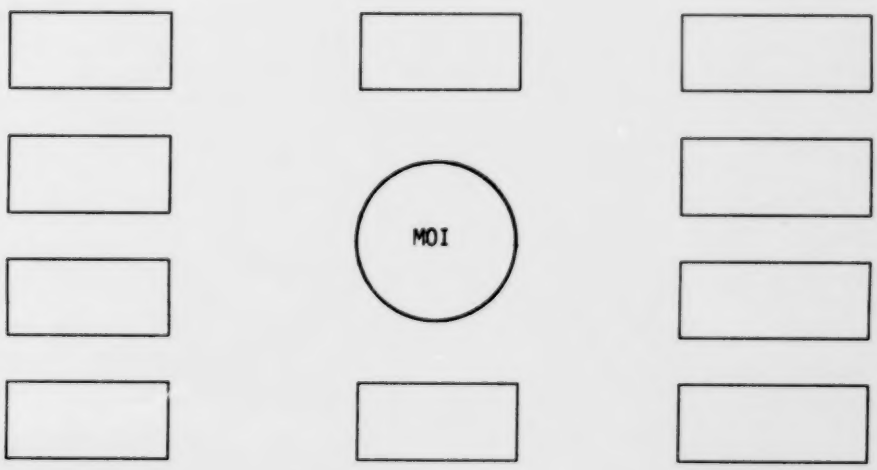

FICHE DE TRAVAIL 13b

Distinguer sans opposer

L'éducation de la foi est une responsabilité partagée entre la famille, la communauté chrétienne et l'école. Chacune de ces instances a un rôle particulier à remplir.

Indique le rôle spécifique de chaque partenaire.

La famille	
La communauté chrétienne	
L'école catholique: . l'enseignement momoral et religieux catholique . l'animation pastorale	

FICHE DE TRAVAIL 13c

En équipe

Tu désires effectuer une activité pastorale auprès des groupes d'élèves. Nomme les collaborateurs et les collaboratrices possibles. Précise le type de collaboration que ces personnes peuvent apporter.

1. S'il s'agit d'une activité proposée dans le programme d'enseignement moral et religieux catholique	
Qui collabore?	**Type de collaboration**
2. S'il s'agit d'un projet d'aide humanitaire	
Qui collabore?	**Type de collaboration**
3. S'il s'agit d'une activité en lien avec la communauté chrétienne	
Qui collabore?	**Type de collaboration**

ACTIVITÉ 14

Les encadrements légaux

Cette activité consiste à informer le nouveau personnel du cadre légal et réglementaire de l'animation pastorale.

OBJECTIF: prendre connaissance des articles relatifs à l'animation pastorale contenus dans la Loi sur l'instruction publique dans les régimes pédagogiques et dans le règlement du Comité catholique.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	14a.	Les articles de la Loi sur l'instruction publique relatifs à l'animation pastorale	150
	14b.	Les articles du régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire relatifs à l'animation pastorale	151
	14c.	Les articles du régime pédagogique de l'enseignement secondaire relatifs à l'animation pastorale	153
	14d.	Les articles du règlement du Comité catholique relatifs à l'animation pastorale	155
	14e.	La place du Comité catholique dans la structure scolaire	162
	14f.	La nature du Comité catholique	163
	14g.	Les pouvoirs du Comité catholique	164

FICHE DE RÉFÉRENCE 14a

Les articles de la Loi sur l'instruction publique relatifs à l'animation pastorale

Article 6 L'élève catholique, autre que celui inscrit aux services éducatifs pour les adultes, a droit à des services complémentaires en animation pastorale ...

Article 224 La commission scolaire établit un programme pour chaque service éducatif complémentaire et particulier visé par le régime pédagogique, sauf dans les domaines qui relèvent de la compétence d'un ministre autre que le ministre de l'Éducation.

Elle peut conclure une entente avec toute personne ou organisme sur les contenus des programmes dans les domaines qui ne relèvent pas de la compétence du ministre de l'Éducation et sur les modalités de gestion de ces programmes.

Ces programmes doivent être conformes aux objectifs prévus au régime pédagogique.

Article 226 La commission scolaire offre:

1° à l'élève catholique des services complémentaires en animation pastorale;

2° à l'élève protestant des services complémentaires en animation religieuse.

Article 227 L'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant, et les services d'animation pastorale catholique ou d'animation religieuse protestante sont dispensés conformément aux règlements du Comité catholique ou du Comité protestant, selon le cas.

FICHE DE RÉFÉRENCE 14b

Les articles du régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire relatifs à l'animation pastorale

Article 1 Les services éducatifs comprennent des services de formation et d'éveil, des services d'enseignement, des services complémentaires et des services particuliers.

Ils ont pour but de favoriser le développement intégral de l'élève et son insertion dans la société.

Article 4 Les services complémentaires ont pour but de favoriser la progression continue de l'élève à l'école:

1° en assurant un soutien aux services de formation et d'éveil, aux services d'enseignement et aux services particuliers;

2° en contribuant au développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de son sentiment d'appartenance au groupe et à l'école, de son initiative et de sa créativité;

3° en concourant à la solution des difficultés qu'il est appelé à surmonter;

4° en assurant sa sécurité morale et physique.

Les articles du régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire relatifs à l'animation pastorale (suite)

Article 5 Les services complémentaires comprennent:

1° des services de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;

2° des services d'éducation aux droits et aux responsabilités;

3° des services d'animation des activités sportives, culturelles et sociales;

4° des services d'encadrement et de surveillance de l'élève;

5° des services d'animation pastorale catholique ou d'animation religieuse protestante;

6° des services d'orientation scolaire;

7° des services de psychologie;

8° des services de psychoéducation et d'éducation spécialisée;

9° des services d'orthophonie;

10° des services de santé et des services sociaux en milieu scolaire.

Article 10 Les services d'animation pastorale catholique visent à permettre à l'élève de découvrir le sens que la foi donne à son expérience personnelle et communautaire dans un environnement propice à l'apprentissage de la vie et des valeurs évangéliques. De plus, ces services visent à ce que l'élève poursuive son cheminement moral et spirituel.

FICHE DE RÉFÉRENCE 14c

Les articles du régime pédagogique de l'enseignement secondaire relatifs à l'animation pastorale

Article 1 Les services éducatifs comprennent des services d'enseignement, des services complémentaires et des services particuliers.

Ils ont pour but de favoriser le développement intégral de l'élève et son insertion dans la société.

Article 3 Les services complémentaires ont pour but de favoriser la progression continue de l'élève à l'école:

1° en assurant un soutien aux services d'enseignement et aux services particuliers;

2° en contribuant au développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de son sentiment d'appartenance à l'école, de son initiative et de sa créativité;

3° en concourant à la solution des difficultés qu'il est appelé à surmonter;

4° en assurant sa sécurité morale et physique.

Article 4 Les services complémentaires comprennent:

1° des services de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;

2° des services d'éducation aux droits et aux responsabilités;

Les articles du régime pédagogique de l'enseignement secondaire relatifs à l'animation pastorale (suite)

Article 4 (suite)

3° des services d'animation des activités sportives, culturelles et sociales;

4° des services d'encadrement et de surveillance de l'élève;

5° des services d'animation pastorale catholique ou d'animation religieuse protestante;

6° des services d'orientation scolaire et professionnelle;

7° des services de psychologie;

8° des services de psychoéducation et d'éducation spécialisée;

9° des services d'orthophonie;

10° des services de santé et des services sociaux en milieu scolaire.

Article 9

Les services d'animation pastorale catholique visent à permettre à l'élève de découvrir le sens que la foi donne à son expérience personnelle et communautaire dans un environnement propice à l'apprentissage de la vie et des valeurs évangéliques. De plus, ces services visent à ce que l'élève poursuive son cheminement moral et spirituel.

FICHE DE RÉFÉRENCE 14d

Les articles du règlement du Comité catholique relatifs à l'animation pastorale

Article	Commentaire
6. Le directeur de l'école publique reconnue comme catholique a la responsabilité d'assurer: 1° la réalisation et l'évaluation du projet éducatif de l'école, conformément aux articles 45 et 46 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-13.1); 2° l'orientation, l'animation, la coordination et l'évaluation des activités d'enseignement moral et religieux catholique et d'animation pastorale.	Certaines fonctions régulières d'un directeur ou d'une directrice d'école sont spécifiées ici en regard de l'école confessionnelle. Cette personne est la première responsable de l'insertion de la dimension religieuse dans le projet éducatif ainsi que de la qualité de l'éducation religieuse à l'école. En cela, elle bénéficie des services du conseiller ou de la conseillère en éducation chrétienne dont une des responsabilités est de collaborer, aux divers paliers de l'organisation scolaire, à la qualité des services religieux et de la dimension religieuse du projet éducatif. En certaines commissions scolaires, la direction de l'école bénéficie des services d'un conseiller ou d'une conseillère pédagogique en enseignement moral et religieux catholique pour la coordination et l'évaluation de cet enseignement.

Les articles du règlement du Comité catholique relatifs à l'animation pastorale (suite)

Article	Commentaire
18. L'école publique reconnue comme catholique doit assurer des services complémentaires en animation pastorale catholique durant le temps consacré aux services éducatifs ou en plus de ce temps.	En plus de l'enseignement moral et religieux catholique ou de l'enseignement moral auquel il est tenu, tout élève a accès aux services de l'animation pastorale scolaire. L'animation pastorale se distingue de l'enseignement religieux; elle poursuit des objectifs spécifiques différents des objectifs propres à l'enseignement religieux. Les activités de l'animation pastorale peuvent se réaliser sous différents modes: rencontres individuelles, rencontres de classes, activités pour toute l'école, animation de petites équipes ou mouvements, interventions auprès et avec des adultes de l'école, notamment dans le projet éducatif. Ces activités se déroulent durant le temps réservé aux services éducatifs ou au-delà de ce temps; selon le genre d'activités, elles sont réalisées tantôt sur le temps de l'enseignement moral et religieux catholique, tantôt sur le temps des autres enseignements. Elles peuvent aussi se réaliser sur le temps des activités parascolaires, le temps du midi, avant et après les heures de classe, durant les fins de semaine. De plus, certaines écoles prévoient des demi-journées ou éventuellement, à l'occasion d'un événement spécial, une journée entière. Les modalités de l'insertion des services d'animation pastorale, comme de tout service complémentaire, relèvent de la responsabilité de l'école.

Les articles du règlement du Comité catholique relatifs à l'animation pastorale (suite)

Article	Commentaire
19. À l'école primaire, toute personne chargée de l'animation pastorale doit:	
1° avoir acquis 30 crédits en théologie, catéchèse ou pastorale catholiques, posséder une formation équivalente ou, après évaluation de sa qualification, avoir une expérience pertinente;	Au primaire, il s'agit non pas de «l'animateur de pastorale», mais de «la personne chargée de l'animation pastorale». Cette différence d'appellation prend en compte la réalité même de l'école primaire, souvent école paroissiale ou de quartier, liée pour la réalisation d'un grand nombre de ses activités aux ressources du milieu qui l'entoure. Dans le cas de l'animation pastorale au primaire, c'est généralement une personne reliée à la communauté chrétienne des enfants qui se voit chargée de l'animation pastorale qu'elle exerce de façon significative. À défaut d'une formation minimale de 30 crédits de niveau collégial, une expérience pertinente pourrait être jugée équivalente.
2° détenir un mandat écrit délivré par l'évêque du diocèse où se trouve l'école.	L'exercice de l'animation pastorale requiert un mandat pastoral émis par l'évêque du diocèse où se trouve l'école. Un mandat, c'est un acte par lequel une personne, le mandant, donne à une autre, le mandataire, le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le mandat pastoral, c'est donc cet acte par lequel l'évêque donne le pouvoir de conduire l'action pastorale à l'école en son nom et au nom de la communauté chrétienne (Comité catholique, *Voies et Impasses 5*, n° 479).

Les articles du règlement du Comité catholique relatifs à l'animation pastorale (suite)

Article	Commentaire
20. À l'école secondaire, toute personne nommée par la commission scolaire comme animateur de pastorale doit:	
1° détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle, comportant au moins 60 crédits en théologie, catéchèse ou pastorale catholiques ou, exceptionnellement et après évaluation de sa qualification, avoir une expérience pertinente;	Ces exigences du mandat pastoral ainsi que du diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée sont déjà contenues dans le Plan de classification du personnel professionnel des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales pour catholiques (ministère de l'Éducation et Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, 15 mai 1987, document 69-0728.)
2° détenir un mandat écrit délivré par l'évêque du diocèse où se trouve l'école.	L'exercice de l'animation pastorale requiert un mandat pastoral émis par l'évêque du diocèse où se trouve l'école. Un mandat, c'est un acte par lequel une personne, le mandant, donne à une autre, le mandataire, le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le mandat pastoral, c'est donc cet acte par lequel l'évêque donne le pouvoir de conduire l'action pastorale à l'école en son nom et au nom de la communauté chrétienne (Comité catholique, *Voies et Impasses 5*, n° 479).

Les articles du règlement du Comité catholique relatifs à l'animation pastorale (suite)

Article	Commentaire
21. La personne chargée de l'animation pastorale au primaire et l'animateur de pastorale à l'école secondaire réalisent des activités en animation pastorale catholique conformément aux répertoires d'objectifs approuvés par le Comité catholique.	Les activités pastorales, au primaire et au secondaire, sont réalisées dans le cadre général d'un programme préparé à la commission scolaire, sous la responsabilité du conseiller ou de la conseillère en éducation chrétienne. Ce programme prend en compte les besoins des élèves et des écoles; il s'inscrit dans les orientations définies par le Comité catholique dans Voies et Impasses 5, publié en 1980. Des répertoires d'objectifs et des guides de planification, publiés par le ministère de l'Éducation, sont mis à la disposition des personnes responsables de l'animation pastorale. Les activités de l'animation pastorale comportent certains accents spécifiques selon qu'elles sont destinées aux élèves du primaire ou du secondaire. Cependant, elles se situent toutes dans l'ordre de l'agir évangélique et de l'expression de la foi et contribuent tant au développement de l'élève qu'à la vitalité du milieu scolaire. À cet égard, il est normal que la planification et l'évaluation annuelles des activités de l'animation pastorale soient présentées à la direction de l'école et discutées avec elle. La personne chargée de l'animation pastorale à l'école primaire réalise souvent ses activités, avec l'aide de bénévoles, des parents pour la plupart, qui interviennent à l'école avec l'assentiment de la direction de l'école.

Les articles du règlement du Comité catholique relatifs à l'animation pastorale (suite)

Article	Commentaire
	Les activités de l'animation pastorale sont de participation libre. Elles respectent les libertés de conscience et de religion. L'école devrait aussi prévoir des activités autres pour les élèves qui ne participent pas aux activités de l'animation pastorale.
22. L'école publique reconnue comme catholique doit affecter des fonds et prévoir des locaux pour le fonctionnement des activités de l'animation pastorale.	L'insertion et la qualité de l'animation pastorale à l'école ne peuvent être assurées sans un minimum de conditions favorables: locaux et budget de fonctionnement. Certaines écoles exiguës peuvent difficilement fournir un local et un bureau aux seules fins des activités de l'animation pastorale. Elles doivent toutefois prévoir qu'un local de l'école soit disponible pour la réalisation des activités pastorales. Aussi un bureau, même partagé occasionnellement avec d'autres, devrait favoriser à l'animateur au secondaire et à la personne chargée de l'animation pastorale au primaire, une insertion et une présence à titre de personnel de l'école. De plus, ce bureau peut servir aux activités privées de relation d'aide pastorale. Un budget de fonctionnement doit être prévu par l'école au moment de la répartition des ressources; il sert à payer le matériel, certains déplacements, des frais de perfectionnement, etc., nécessaires à la qualité de l'animation pastorale.

Les articles du règlement du Comité catholique relatifs à l'animation pastorale (suite)

Article	Commentaire
27. Le paragraphe 1 de l'article 19 ne s'applique qu'aux personnes qui, à compter du 1er juillet 1992, sont chargées pour la première fois de l'animation pastorale.	Les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire avant le 1er juillet 1992 ne sont pas concernées par le paragraphe 1° de l'article 19.

FICHE DE RÉFÉRENCE 14e

La place du Comité catholique

dans la structure scolaire

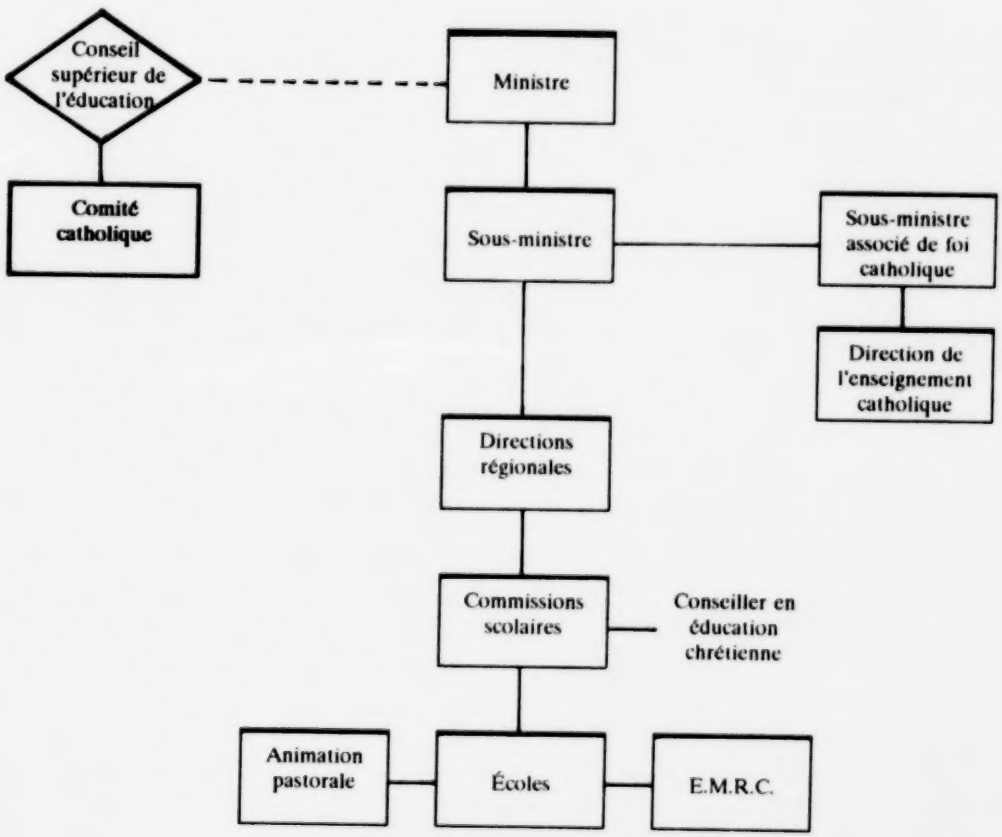

FICHE DE RÉFÉRENCE 14f

La nature du Comité catholique

Le Comité catholique fait partie des structures de l'État. À ce titre, il n'est pas un organisme du ministère de l'Éducation. Il n'est pas non plus un organisme des évêques du Québec ni de l'institution ecclésiale.

Le comité catholique existe en vertu de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation. Organisme adjoint au Conseil, le Comité catholique jouit toutefois de l'indépendance de fonctionnement que lui confère explicitement la loi qui définit ses pouvoirs. Le Comité catholique tient son mandat de l'Assemblée nationale qui l'a constitué et qui a défini ses pouvoirs à l'intérieur de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation.

À cet organisme distinct du ministère de l'Éducation et distinct de l'autorité hiérarchique de l'Église, la loi confère une autorité réelle sur l'éducation catholique en milieu scolaire. Dans l'exercice de cette autorité, le Comité catholique a la responsabilité de réglementer les divers éléments de l'éducation religieuse catholique et de la confessionnalité, dans le monde scolaire, que ce soit au primaire, au secondaire ou au post-secondaire. Cette responsabilité l'amène aussi à clarifier les orientations inhérentes à cette réglementation et les lignes d'action qui favorisent la qualité de l'éducation catholique.

Comité catholique. *La juridiction et les responsabilités du Comité catholique*, p. 5.

FICHE DE RÉFÉRENCE 14g

Les pouvoirs du Comité catholique

La loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, aux articles 22 et 23, définit les pouvoirs des comités confessionnels.

«22. Ces comités sont chargés:

a) de prendre des règlements concernant l'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant, l'animation pastorale catholique et l'animation religieuse protestante, dans les établissements d'enseignement;

b) de prendre des règlements sur les conditions de qualification du personnel enseignant qui dispense l'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant, ainsi que du personnel qui dispense les services d'animation pastorale catholique ou les services d'animation religieuse protestante, dans les établissements d'enseignement;

c) d'approuver, pour l'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant, les programmes d'études, les guides pédagogiques, les manuels scolaires, le matériel didactique ou les catégories de matériel didactique;

d) d'approuver, pour l'animation pastorale catholique ou l'animation religieuse protestante, les répertoires d'objectifs et les guides afférents;

e) de prendre des règlements pour reconnaître comme catholiques ou protestants les établissements d'enseignement autres que ceux d'une commission scolaire confessionnelle ou dissidente et pour assurer le caractère confessionnel des établissements d'enseignement reconnus comme catholiques ou protestants et des établissements d'enseignement d'une commission scolaire confessionnelle ou dissidente, catholique ou protestante;

f) de reconnaître comme catholiques ou protestants les établissements d'enseignement autres que ceux d'une commission scolaire confessionnelle ou dissidente et de retirer cette reconnaissance aux établissements qui ne remplissent plus les conditions pour être reconnus;

Les pouvoirs du Comité catholique (suite)

g) de faire au Conseil, au ministre de l'Éducation et au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science des recommandations sur toute question de leur compétence.

Les règlements pris en vertu du présent article entrent en vigueur après leur approbation par le gouvernement.

Le présent article ne s'appliquera aux commissions scolaires confessionnelles ou dissidentes qu'à la date fixée par le gouvernement.»

«23. Ces comités peuvent:

a) donner au ministre de l'Éducation un avis, au point de vue moral et religieux, sur les programmes, les manuels scolaires, le matériel didactique ou les catégories de matériel didactique qu'il adopte ou approuve pour l'enseignement autre que l'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant; le ministre est tenu de leur transmettre ces documents au moins 60 jours avant leur adoption ou leur approbation;

b) recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question de leur compétence;

c) faire effectuer les études et recherches qu'ils jugent nécessaires ou utiles à la poursuite de leurs fins;

d) édicter pour leur régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.»

Comité catholique. *La juridiction et les responsabilités du Comité catholique*, p. 7.

ACTIVITÉ 15

Les aménagements de l'animation pastorale à la commission scolaire et à l'école

Cette activité consiste à faire connaître au nouveau personnel en animation pastorale les modalités d'organisation de l'animation pastorale à la commission scolaire et à l'école.

OBJECTIF: s'approprier des informations sur les orientations et les politiques de la commission scolaire relativement à l'animation pastorale et sur l'organisation de l'école.

	N°	Titre	Page
Fiches de référence	15a.	Les articles de la politique en éducation catholique de la commission scolaire relatifs à l'animation pastorale	167
	15b.	Le programme de la commission scolaire pour les services complémentaires en animation pastorale	168
	15c.	Les éléments de l'organisation de l'école importants pour l'exercice de l'animation pastorale	169
	15d.	Le projet éducatif	170
	15e.	Le projet éducatif de l'école catholique	171
	15f.	Le conseil d'orientation	175
	15g.	Le comité d'école	178

FICHE DE RÉFÉRENCE 15a

Les articles de la politique en éducation catholique de la commission scolaire relalifs à l'animation pastorale

S'il existe une politique en éducation catholique à la commission scolaire, il serait opportun d'informer le nouveau personnel en animation pastorale des articles qui concernent ce service complémentaire.

Sinon, une information sur les points suivants peut leur être fournie:

- le soutien et l'encadrement;
- le perfectionnement;
- le budget;
- autres points jugés importants par la conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne.

FICHE DE RÉFÉRENCE 15b

Le programme de la commission scolaire pour les services complémentaires en animation pastorale

À partir du programme des services complémentaires établi à la commission scolaire, il convient d'informer le nouveau personnel des points suivants:

- rappel du but et des objectifs de l'animation pastorale;
- les visées éducatives privilégiées par la commission scolaire;
- les ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire pour assurer la réalisation de son programme pour l'ensemble des écoles;
- le mode d'évaluation prévu par la commission scolaire pour évaluer l'atteinte des objectifs de son programme;
- pour les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire quelques indications sur la nature et la portée du protocole d'entente signé avec le diocèse.

FICHE DE RÉFÉRENCE 15c

Les éléments de l'organisation de l'école importants pour l'exercice de l'animation pastorale

La conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne fournira des renseignements sur les points suivants:

- la nature d'un projet éducatif;
- la composition et le rôle du conseil d'orientation et du comité d'école;
- les possibilités pour le personnel affecté à l'animation pastorale de participer aux orientations et à la vie de l'école;
- le rôle et les responsabilités de la direction de l'école au regard de l'animation pastorale;
- le fonctionnement général d'une école;
- l'insertion de l'animation pastorale dans l'école.

Les personnes affectées à l'animation pastorale sont invitées à prendre des renseignements auprès de la direction de l'école sur les points suivants:

- le projet éducatif;
- le conseil d'orientation et le comité d'école;
- les effectifs scolaires et le personnel;
- le moment des interventions;
- les ressources matérielles (local, bureau, budget, secrétariat, ...).

FICHE DE RÉFÉRENCE 15d

Le projet éducatif

Article 26 L'école est un établissement d'enseignement destiné à assurer la formation de l'élève, autre que celui inscrit aux services éducatifs pour les adultes.

Elle est aussi destinée à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif et des autres dispositions qui régissent l'école.

Article 37 Le projet éducatif de l'école est élaboré, réalisé et évalué périodiquement avec la participation des élèves, des parents, des enseignants et des autres membres du personnel de l'école, et de la commission scolaire.

Le projet éducatif contient les orientations propres à l'école déterminées par le conseil d'orientation et les mesures adoptées par le directeur de l'école pour en assurer la réalisation et l'évaluation.

Les orientations et les mesures ainsi déterminées visent l'application, l'enrichissement et l'adaptation, compte tenu des besoins des élèves et des priorités de l'école, des dispositions qui régissent l'école.

Loi sur l'instruction publique.

FICHE DE RÉFÉRENCE 15e

Le projet éducatif de l'école catholique

Article 4 L'école publique reconnue comme catholique intègre, dans le respect des libertés de conscience et de religion, les croyances et les valeurs de la religion catholique dans son projet éducatif.

Commentaire

Un tel projet éducatif, inspiré de l'Évangile, poursuit le développement de la personne selon toutes ses dimensions et promeut les valeurs d'autonomie, de responsabilité, de respect, de justice, d'amour, de solidarité, etc., comme facteurs de croissance de la communauté éducative. Il se réalise, par ailleurs, dans le respect des libertés de conscience et de religion de toutes les personnes qui fréquentent l'école.

Un tel projet est dynamique: il se construit progressivement dans le quotidien de l'école, avec les ressources propres à chaque milieu. Il donne lieu à des réalisations particulières.

Règlement du Comité catholique

L'idée de projet éducatif n'est pas tout à fait nouvelle dans notre milieu des commissions scolaires et des écoles ont déjà pris des initiatives en ce sens. Elles ont tenté, par là, de se donner une politique éducative appropriée à leurs besoins. Les éléments qui nous apparaissent essentiels dans l'élaboration et la mise en oeuvre du projet éducatif sont:

1. **La personne du jeune en croissance, centre de toute l'activité éducative**

   L'épanouissement complet de la personne, tel est l'objectif visé par le projet éducatif. Pour l'école catholique, le Christ en est le fondement et l'inspiration. En lui, «toutes les valeurs humaines trouvent leur pleine réalisation et leur unité harmonieuse».

2. Les valeurs à promouvoir dans le milieu scolaire

Le souci des valeurs est au coeur du projet éducatif. Les valeurs elles-mêmes prennent peu à peu un nom et un visage quand les éducateurs s'appliquent à cultiver chez les jeunes:

- **le sens critique**: c'est l'apprentissage du discernement et du jugement, qualité indispensable dans une société où circulent tant de courants de pensée et où s'expriment tant d'opinions diverses. La valeur fondamentale est ici la vérité en toutes choses. Cependant, la passion de la vérité saura éviter le dogmatisme, le fanatisme et l'intolérance;

- **le sens moral**: il est fondé sur la conscience du bien et du mal et sur la reconnaissance de la dignité humaine. Il comporte l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité. Il se manifeste surtout dans le souci de la justice et dans le respect des droits fondamentaux de la personne;

- **le sens social**: il ouvre aux autres et rend attentif à leurs besoins. Il fait appel aux valeurs de service, de solidarité, d'amitié, de partage et de tolérance. À cet ordre de valeurs, peut encore se rattacher le sens civique qui caractérise le bon citoyen;

- **le sens du sacré et de la gratuité**: il s'exprime dans les valeurs de silence, d'intériorité, de contemplation, dans la quête de sens et d'une transcendance capable de donner une signification à l'existence humaine. Il est caractérisé, entre autres choses, par le don de l'émerveillement et une certaine sensibilité à l'expérience artistique, poétique, mystique et religieuse.

Dans la perspective d'une éducation chrétienne, tous ces divers sens ou facultés dont la personne est douée se trouvent assumés par la foi en Jésus-Christ qui «révèle le sens nouveau de l'existence et transforme cette existence en rendant l'homme capable de penser, vouloir et agir selon l'Évangile». Le caractère original du projet éducatif de l'école catholique, c'est de reconnaître Jésus-Christ comme «la clé, le centre et la fin de toute l'histoire humaine».

3. Les relations éducatives à établir dans l'école

La réussite du projet éducatif est liée à la qualité des relations humaines qui existent au sein de la communauté scolaire. C'est à travers l'existence quotidienne que se nouent et se vivent ces relations humaines de qualité. Elles s'enracinent dans des attitudes d'accueil et d'attention aux personnes; elles s'expriment dans des comportements à base de dévouement, d'entraide, de solidarité, d'esprit de service.

4. L'ouverture de l'école au milieu dans lequel elle est insérée

Une école ouverte cherchera à établir des liens avec le milieu familial pour connaître les conditions de vie des enfants. La situation familiale vient souvent influer sur le rendement scolaire de l'enfant. De même, l'ouverture de l'école au milieu social, économique et culturel permettra aux jeunes de connaître leur coin de pays, ses ressources, ses limites et ses possibilités de développement.

Enfin, une école ouverte sera attentive aux besoins particuliers des individus qui peuvent varier selon la composition humaine du milieu: jeunes de milieux ruraux, urbains ou ouvriers, immigrants, handicapés, etc.

5. L'ouverture de l'école au monde et à ses besoins les plus pressants

Une école ouverte au monde saura faire partager aux jeunes les aspirations universelles de l'humanité d'aujourd'hui; aspiration à la paix, à une plus grande justice, à une répartition plus équitable des biens entre les pays riches et les pays pauvres. Elle leur montrera comment «les peuples de la faim interpellent les peuples de l'opulence». Elle leur expliquera le sens des efforts déployés pour lutter contre la violence, le racisme, la violation des droits de la personne, etc.

FICHE DE RÉFÉRENCE 15f

Le conseil d'orientation

Article 55 Est institué, dans chaque école, un conseil d'orientation composé des personnes suivantes:

1° des parents d'élèves fréquentant l'école et ne faisant pas partie des membres du personnel de l'école, nommés par le comité d'école;

2° au moins deux enseignants de l'école élus par leurs pairs;

3° une personne, autre qu'un enseignant, qui dispense des services complémentaires ou particuliers aux élèves de l'école, élue par ses pairs;

4° un membre du personnel de soutien affecté à l'école, élu par ses pairs;

5° dans le cas d'une école qui dispense l'enseignement secondaire du second cycle, deux élèves de ce cycle élus par les élèves de l'école inscrits au secondaire;

6° si le conseil d'orientation en décide ainsi, un représentant de la communauté nommé par le conseil.

Article 56 Le directeur de l'école participe aux séances du conseil d'orientation, mais il n'a pas droit de vote.

Article 57 La commission scolaire détermine, après consultation des deux groupes intéressés, le nombre de représentants des parents et des enseignants au conseil d'orientation.

Les représentants des parents doivent être en nombre au moins égal au nombre total des représentants des autres groupes.

Loi sur l'instruction publique.

Le conseil d'orientation (suite)

Article 77 Le conseil d'orientation détermine, après consultation du comité d'école, les orientations propres à l'école contenues dans le projet éducatif.

Il donne son avis au directeur de l'école sur les mesures propres à assurer la réalisation et l'évaluation de ces orientations.

Le conseil d'orientation exerce aussi les fonctions suivantes:

1° il favorise l'information, les échanges et la coordination entre les personnes intéressées par l'école;

2° il adopte, avec ou sans modification, après consultation du comité d'école, les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école;

3° il approuve, après consultation du comité d'école, la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement à l'horaire habituel des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur de l'école.

Les règles de conduite et les mesures de sécurité visées au paragraphe 2° du premier alinéa peuvent prévoir les sanctions disciplinaires applicables, autres que l'expulsion de l'école et des punitions corporelles; elles sont soumises à l'approbation du conseil des commissaires et transmises à chaque élève de l'école et à ses parents.

Article 79 Le conseil d'orientation donne son avis à la commission scolaire:

1° sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre;

2° sur toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école et la mise en oeuvre de son projet éducatif;

3° sur tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire.

Le conseil d'orientation (suite)

Article 80 Le conseil d'orientation doit être consulté par la commission scolaire sur:

1° la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de l'école;

2° les critères de sélection du directeur de l'école;

3° la demande de reconnaissance confessionnelle de l'école ou de retrait de cette reconnaissance;

4° les modalités d'application du régime pédagogique dans l'école;

5° l'enrichissement et l'adaptation des programmes d'études officiels et l'élaboration, pour l'école, de programmes locaux d'enseignement et de programmes de services éducatifs complémentaires et particuliers;

6° l'organisation, dans les locaux de l'école, de services sportifs ou socioculturels et de services de garde.

Loi sur l'instruction publique

FICHE DE RÉFÉRENCE 15h

Le comité d'école

Article 83 Est institué, dans chaque école, un conseil d'école composé d'au moins 5 et d'au plus 25 parents d'élèves inscrits à l'école, élus par leurs pairs.

Article 86 Le directeur de l'école, ou un directeur adjoint qu'il désigne, et un enseignant de l'école élu à cette fin par ses pairs participent aux séances du comité d'école, mais ils n'ont pas le droit de voter ni d'être nommés président du comité d'école ou représentant au comité de parents de la commission scolaire.

Article 88 Le comité d'école a pour fonctions:

1° de promouvoir la participation des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif de l'école;

2° de donner son avis au conseil d'orientation ou au directeur de l'école sur toute question qu'il est tenu de lui soumettre ou sur tout sujet qui concerne les parents;

3° de donner son avis à la commission scolaire sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre.

Le comité d'école (suite)

Article 89 Le comité d'école doit être consulté sur les sujets suivants:

1° la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de l'école;

2° la demande de reconnaissance confessionnelle de l'école ou de retrait de cette reconnaissance;

3° les règles de conduite et les mesures de sécurité pour les élèves;

4° les orientations et les mesures contenues au projet éducatif;

5° la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement à l'horaire habituel des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur de l'école;

6° l'organisation de services de garde pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire.

Loi sur l'instruction publique.